



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 17 MARS 2024 // N°771 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

CONSTRUCTION
D'UN PORT SUR LA CÔTE
DE GHAZA
**LES NON-DITS
DE L'INITIATIVE
AMÉRICAINE**

lire la contribution de Arslan
Chikhaoui, PAGE 5



GECF :
**L'ALGÉRIE,
FOURNISSEUR CLÉ
DE L'EUROPE
JUSQU'EN 2050**

Lire en page 16



ÉQUIPE NATIONALE
DE FOOTBALL
**PETKOVIC FACE
AUX MÉDIAS**

Lire en page 16



CRÉDITS ISLAMIQUES POUR L'ACQUISITION DE VOITURES NEUVES

PLUSIEURS BANQUES SE LANCENT DANS LA COURSE

Lire en page 6



PLUS DE 130 REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS TUÉS

LE QATAR APPELLE À UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE SUR LES MEURTRES DE JOURNALISTES À GHAZA

Lire en page 4



PREMIER VENDREDI DU RAMADHAN

L'occupant sioniste empêche les fidèles palestiniens d'accéder à la mosquée Al-Aqsa



Les forces d'occupation sionistes ont empêché des centaines de fidèles palestiniens d'accéder à la mosquée sainte d'Al-Aqsa, pour accomplir la première prière du vendredi du mois de Ramadhan, a rapporté l'agence de presse Wafa. L'armée sioniste s'est largement déployée autour des points de contrôle de Qalandiya au nord d'El Qods, de Zaytouna à l'est et de Beit Lehm au sud, et ont renvoyé des centaines de fidèles qui ont été empêchés d'atteindre la mosquée Al-Aqsa, sous prétexte de ne pas avoir obtenu les autorisations nécessaires, précise Wafa qui cite des témoins oculaires.

Les forces d'occupation ont également déployé des milliers de policiers dans les

rues de la vieille ville de Yalda, à proximité de la mosquée Al-Aqsa et à ses portes, ajoute la même source.

Jeudi, l'occupant sioniste a installé des barrières de fer aux portes d'Al-Aqsa, en particulier aux portes du roi Fayçal, d'Al-Ghawanmeh et d'Al-Hadid, dans le but d'imposer davantage de contrôle quant à l'accès des fidèles, de contrôler les routes et d'empêcher la liberté de culte dans la mosquée sainte.

Troisième Lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

AADL 3 : PROCÉDURES PRÉPARATOIRES AU LANCEMENT DU PROJET

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, en fin de semaine, une réunion technique sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL 3", qui a porté sur la situation foncière destinée à la réalisation de ce projet au niveau des 58 wilayas, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), en présence des directeurs centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), des directeurs de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que des directeurs régionaux de l'AADL. Lors de cette réunion, un aperçu global a été présenté, par GPS (Système de positionnement mondial), de toutes les assiettes foncières disponibles au niveau des 58 wilayas, l'AADL disposant actuellement des procès-verbaux du choix du terrain, remis par les walis.

L'opération de préparation des actes de propriété des assiettes foncières choisies à ce jour pour accueillir le projet AADL 3, a également été abordée. Le ministère a précisé que les sorties de ter-



rain préprogrammées concernant ces assiettes ont permis de déterminer leur statut juridique et technique et leur aptitude à accueillir ce projet. Lors de son intervention, M. Belaribi a salué les efforts déployés par le groupe de travail et a donné des instructions à l'effet d'œuvrer à la réalisation du programme tracé dans chaque wilaya en fonction de ce qui est disponible. Il a appelé à consentir davantage d'efforts pour trouver et mobiliser les assiettes foncières nécessaires à la concrétisation du projet AADL 3. Cette rencontre, ajoute le communiqué, vient clôturer une série de réunions tenues précédemment, en tenant compte des orientations et instructions du ministre qui a insisté sur la coordination permanente avec les autorités locales et les walis, pour

trouver les assiettes foncières nécessaires avant le lancement de l'opération de souscription au programme "AADL 3". Le ministère a, également, estimé que "cette étape préliminaire est essentielle pour le succès de l'opération, sur la base de l'expérience acquise dans les projets "AADL 1" et "AADL 2", où les assiettes foncières constituaient un obstacle à l'accélération du lancement de projets". Une deuxième rencontre sera consacrée à la présentation de la plateforme numérique nouvellement créée, et à un exposé sur le caractère architectural et urbain du projet "AADL 3" et ses caractéristiques techniques, ainsi que l'organisation d'une autre rencontre dédiée aux textes juridiques et réglementaires régissant ce programme, a conclu le ministère.

SÉNÉGAL : LA COUR SUPRÊME REJETTE LES DEMANDES DE SUSPENSION DE DÉCRETS FIXANT LA DATE DE L'ÉLECTION ET LA DURÉE

La Cour suprême sénégalaise a déclaré vendredi irrecevables les requêtes demandant l'annulation des décrets fixant la présidentielle au 24 mars 2024, convoquant le corps électoral le même jour et fixant la durée de la campagne électorale. « Les décisions du Conseil constitutionnel s'imposent à la Cour suprême », a expliqué le procureur général dans son réquisitoire. Les

requêtes en question ont été déposées par des personnalités du Parti démocratique sénégalais (Pds) s'opposant à la tenue de la présidentielle le 24 mars, au motif que leur candidat, Karim Wade, a été "injustement écarté de la course par le Conseil constitutionnel". Selon ces dernières, les décrets cités véhiculent "un excès de pouvoir et violent les dispositions du code électoral".

SOMALIE : LES REBELLES SHABAB ATTAQUENT UN HÔTEL À PROXIMITÉ DU PALAIS PRÉSIDENTIEL À MOGADISCIO

Le mouvement rebelle "al-Shabab" a perpétré dans la nuit de jeudi à vendredi une attaque armée contre un hôtel près du palais présidentiel dans la capitale Mogadiscio.

Des sources locales ont rapporté que l'attaque menée par des rebelles du mouvement "al-Shabab" a fait plusieurs blessés, parmi lesquels le porte-parole du gouvernement Farhan Jimale, l'un des hauts cadres de la police somalienne, Abdulhamid Abdallah Fanakas, des

journalistes présents à l'hôtel ainsi que certains députés.

Des explosions et des coups de feu ont retenti lors de l'attaque contre l'hôtel SYL situé à proximité de l'enceinte de la Villa Somalia, un complexe fortifié abritant la présidence somalienne et les bureaux du premier ministre

Le Pds dénonce, notamment, le non-respect des délais aussi bien pour la convocation du corps électoral que pour la campagne.

LE QUOTIDIEN ISRAËLIEN MAARIV DÉVOILE :

« LE MOSSAD MENT SUR LE REFUS DU HAMAS DE PARVENIR À UN ACCORD D'ÉCHANGE DE PRISONNIERS »

Le quotidien israélien Maariv a révélé que les déclarations du service de renseignement extérieur israélien (Mossad) concernant l'intransigeance du mouvement Hamas dans les négociations et son refus de parvenir à un accord d'échange de prison-

niers sont "fausses et constituent un ramassis de mensonges". Le quotidien israélien cite un haut responsable des services de sécurité qui aurait déclaré : "S'il y a quelqu'un qui refuse de dialoguer maintenant, c'est bien le côté israélien".

Le journal cite des responsables de la sécurité israélienne, sous couvert d'anonymat, qui affirment que la déclaration du Mossad (samedi) vise à "donner à Israël une excuse pour interrompre les contacts concernant l'accord sur les prisonniers et

pour continuer à faire traîner les choses au détriment de la vie des gens". L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre la Bande de Gaza, depuis le 7 octobre dernier, faisant des dizaines de milliers de victimes civiles, pour la plupart

des femmes et des enfants, provoquant une destruction massive des infrastructures et une catastrophe humanitaire, ce qui a conduit Tel-Aviv à être poursuivi devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour "crime de génocide".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS DES HAUTS RESPONSABLES DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

L'Algérie plaide contre le lobbying et le diktat

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, à Addis-Abeba, que la position de l'Algérie sur les élections des hauts responsables de la Commission de l'Union africaine (UA) était fondée sur "trois convictions fondamentales", qui aboutissent avec une certaine rigueur à définir « une approche sélective ».

Chargé par le président de la République, Attaf a pris part à la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, lors de laquelle il a fait savoir que "la position de l'Algérie sur le dossier en cours d'examen concernant les élections des hauts responsables de la Commission africaine, est fondée sur trois convictions fondamentales dont l'adoption d'une approche sélective à grande échelle entre les cinq régions". "Pour la première conviction, le processus de sélection et d'élection des hauts responsables de notre organisation continentale n'a jamais rencontré de problème majeur, dont l'intensité a exigé sa résolution de la manière qui nous est présentée", a-t-il soutenu.

Quant à la deuxième conviction, "ce processus de sélection et d'élection a toujours



fait prévaloir le principe du libre choix, de la pluralité de candidatures et de la concurrence loyale entre les enfants de notre continent sans différenciation ni discrimination aucunes".

Abordant la troisième et dernière conviction, Attaf a indiqué que "ce processus de

sélection et d'élection a toujours consacré l'approche intégrative de notre organisation continentale, une approche qui a mené les pères fondateurs à placer, de manière spontanée et successive, leur confiance en des personnalités appartenant à la même région voire au

même pays".

Partant de ces convictions profondes, poursuit-il, l'Algérie a appelé à "l'adoption d'une approche sélective à grande échelle entre les cinq régions, fondée avant tout sur le critère de la compétence et de la qualification pour diriger l'organe exécutif de notre organisation, lequel offre réellement la possibilité de choisir entre des visions, des projets et des programmes (...) en vue de prendre les rênes de notre Union".

Et préciser qu'il s'agit d'une approche favorisant la concurrence en vue d'avoir le meilleur et pour que l'accession des hauts responsables à la tête de la Commission africaine soit le fruit d'une acceptation majoritaire par nos pays, et non celui des diktats d'une région particulière".

I.M.Amine

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE

Attaf s'entretient avec ses homologues de Mauritanie, d'Ethiopie et de Tanzanie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu, en fin de semaine, à Addis-Abeba, des entretiens bilatéraux avec ses homologues de Mauritanie, d'Ethiopie et de Tanzanie, et ce dans le cadre de sa participation aux travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre de Attaf avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur de la République islamique de Mauritanie, pays frère, Mohamed Salem Ould Merzoug, "a été l'occasion de réaffirmer le

soutien de l'Algérie à la République islamique de Mauritanie pour sa présidence tournante de l'UA pour l'année en cours et sa direction de l'action africaine commune vers la relance des efforts collectifs face aux défis auxquels sont confrontés les Etats et les peuples du continent à l'heure actuelle". Selon le communiqué, la rencontre de Attaf avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, Taye Atske Selassie "a permis de coordonner les questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de la session extraordinaire et d'explorer les voies et moyens de raffermir les relations bilatérales privilé-

giées qui unissent les deux pays". "Les deux parties ont également échangé les vues sur les développements de la situation dans la Corne de l'Afrique et dans la région du Sahel". L'entretien de Attaf avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République fédérale de Tanzanie, January Yusuf Makamba, a permis de "passer en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, d'explorer les voies et moyens de les hisser à des niveaux supérieurs, et ce en prévision des échéances bilatérales de haut niveau", a conclu le communiqué

I.Med

SAÏD CHANEGRIHA, À L'OCCASION DE SA VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES :

«Maintenir la disponibilité opérationnelle»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi dernier, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre des visites de travail et d'inspection aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire, coïncidant avec le mois sacré du Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a effectué, ce jeudi 14 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres », note la même source. « Après la cérémonie d'accueil, accompagné du Général-Major Mohammed Ammar Athamna, Commandant des Forces terrestres, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la

mémoire du martyr et héros Didouche Mourad, dont le siège du Commandement porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada », précise la même source. Ensuite, lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels des unités des six Régions militaires via le système de visioconférence, à travers laquelle il a indiqué que « la multiplicité des menaces et des défis qui se posent à notre pays, imposent à l'ANP le maintien de la disponibilité opérationnelle à ses plus hauts niveaux et le suivi permanent de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région ». « La multiplicité des menaces et des défis qui se posent à notre pays imposent à l'Armée nationale populaire d'œu-

vrer pour le maintien de la disponibilité opérationnelle à ses plus hauts niveaux, le suivi permanent de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région, la préparation des forces avec la rigueur requise et l'intensification des exercices de différents échelons, en vue de maîtriser les systèmes d'armes en dotation et mettre nos ressources humaines en phase avec l'évolution significative des arts de la guerre moderne », a-t-il affirmé. Le Général d'Armée « a sensibilisé l'assistance quant au fait que la responsabilité est une charge et non pas une distinction, d'où la nécessité pour l'ensemble des personnels d'accomplir les missions assignées avec la rigueur requise, allant de pair avec les efforts sincères de construction de l'Algérie nouvelle ». « Promouvoir l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, au niveau qu'elle mérite »

R.N.

DES SIGNATAIRES DES ACCORDS D'ALGER MIS PAR BAMAKO SUR LA BLACK LIST

LE COLONEL GOÏTA SE FOURVOIE DANS DE « MAUVAISES PISTES »

Au Mali, six chefs du JNIM et de la rébellion du Nord ont été visés par des sanctions financières « symboliques ». Les six hommes ont ceci de différent que quatre d'entre eux étaient partie prenante des accords d'Alger alors que les deux premiers sont des chefs terroristes notoires. En faisant cet amalgame, le message de Koulouba est d'assimiler les chefs du Cadre stratégique permanent et ceux de la Coordination des mouvements de l'Azawad à Al Qaida et Daesh, les deux groupes terroristes présents au Nord-Mali.

En effet, un arrêté du ministère de l'Economie daté du 8 mars gèle pour six mois renouvelables "les biens et ressources économiques" d'Iyad Ag Ghaly, à la tête du Groupe Nosrat, et Amadou Kouffa, chef de la Katiba Macina, dans la même alliance. Il s'agit de deux terroristes qui ont choisi le chemin du terrorisme et l'assument publiquement. Par contre, quatre autres hommes sont visés également : Alghabass Ag Intalla, Bilal Ag Acherif, Fahad Ag Almahmoud et Achafagui Ag Bouhada, des chefs de la rébellion du Nord-Mali qui a repris les armes contre le pouvoir central malien en 2023. Le décret présente ces derniers comme membres ou alliés du groupe Nosrat. Les incidences concrètes du gel de leurs avoirs ne sont pas claires pour l'instant, mais la symbolique et l'amalgame sont dangereux, politiquement et au plan sécuritaire. Les hostilités avaient repris en août 2023 après huit ans d'accalmie entre Bamako et les groupes rebelles à dominante touareg, qui se disputaient le contrôle du territoire et des camps militaires laissés par les Casques bleus de l'ONU. Les six hommes sont tous décrits comme de nationalité malienne et résidant habituellement au Mali, sauf Bilal Ag Acherif, Malien mais né au Burkina Faso. Son lieu de résidence habituelle n'est pas indiqué. Tous sont accusés d'"actes de terrorisme", "financement du terrorisme", "atteinte à l'intégrité du territoire" ou "association de malfaiteurs". Les six hommes, qui ont une longue histoire de lutte contre Bamako, figuraient déjà sur une liste de personnes visées par l'ouverture d'une enquête judiciaire annoncée le 28 novembre par la justice malienne pour les mêmes motifs. Les conséquences de cet amalgame politique seraient périlleuses pour les Maliens eux-mêmes sur plusieurs plans, à commencer par la cassure définitive entre l'Azawad et Bamako. Le Plan d'Alger avait réussi à éteindre les feux de la discorde et à doter les Maliens d'une paix depuis plusieurs années, et les prises de position de Bamako, depuis qu'elle s'est adossée à Wagner, opère des manœuvres contre-productives et outrancières, car si la lutte anti-terroriste est un devoir pour l'Etat du Mali, la mise des chefs de la rébellion du Nord dans ce même sac porte en elle les germes d'une déflagration sécuritaire d'ampleur qui toucherait au-delà des frontières maliennes. Par Fayçal Oukaci

PLUS DE 130 REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS TUÉS

Le Qatar appelle à une enquête indépendante sur les meurtres de journalistes à Ghaza

La bande de Ghaza a subi les "plus grandes pertes" de journalistes dans l'histoire des guerres modernes, a déclaré la diplomatie qatarie lors d'un discours devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU dans sa 55^e réunion à Genève.

Le Qatar a appelé vendredi dernier à mener des enquêtes rapides, indépendantes et impartiales sur les crimes sionistes commis à l'encontre des journalistes dans la bande de Ghaza, ajoutant que l'enclave palestinienne a subi les "pertes les plus importantes" parmi les journalistes de l'histoire des guerres modernes. C'est ce qui ressort d'un discours sur la "protection des journalistes", prononcé par Abdullah Al-Naama, troisième secrétaire du Département des droits de l'homme au ministère qatari des Affaires étrangères, devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies lors de sa 55^e réunion qui se tient actuellement à Genève. Selon le diplomate qatari, "le bilan des journalistes martyrs à Ghaza, depuis le 7 octobre, s'élève à plus de 130 journalistes, en plus des 16 autres blessés, de la disparition de 4 et de l'arrestation de 25", souligne l'agence Anadolu. Il a indiqué que "ces chiffres vont probablement augmenter, ce qui en fera les pertes les plus importantes pour les journalistes dans l'histoire des guerres modernes". Al-Naama a appelé à "mener des enquêtes rapides, indépendantes et impartiales, conformément aux normes internationales, et à veiller à ce que les respon-



sables n'échappent pas à ces violations et ces crimes". Des assassinats dénoncés récemment par des experts de l'ONU dans un communiqué de presse. « Nous sommes alarmés par le nombre extraordinairement élevé de journalistes et de travailleurs des médias qui ont été tués,

attaqués, blessés ou détenus dans le territoire palestinien occupé, en particulier à Ghaza, au cours des derniers mois, au mépris flagrant du droit international », ont souligné les experts dans un communiqué. Des dizaines de journalistes palestiniens ont été arrêtés par les forces

israéliennes à Ghaza et en Cisjordanie occupée, où les actes de harcèlement, d'intimidation et d'agression à l'encontre des journalistes se sont multipliés depuis les attentats du 7 octobre. « Rarement des journalistes ont payé un prix aussi lourd pour avoir simplement fait leur travail que ceux qui se trouvent actuellement à Ghaza », indique ce groupe d'experts. Ils soulignent le cas du journaliste d'Al-Jazira, Wael al-Dahdouh, qui a perdu sa femme, ses deux enfants et son petit-fils à la suite d'un bombardement sioniste le 25 octobre 2023, qui a subi lui-même une attaque de drone qui a tué son caméraman fin décembre et qui a perdu un autre fils, également journaliste d'Al-Jazira, ainsi qu'un autre journaliste, tués par une attaque de drone sioniste visant leur voiture le 7 janvier 2024. Il s'agit, selon eux, d'une stratégie délibérée contre les médias. « Nous avons reçu des informations inquiétantes selon lesquelles des journalistes ont été attaqués alors qu'ils étaient clairement identifiés par des vestes et des casques portant la mention « presse » ou qu'ils se déplaçaient dans des véhicules de presse bien identifiés, ce qui semble indiquer que les meurtres, les blessures et les détentions sont une stratégie délibérée des forces d'occupation visant à entraver les médias et à faire taire les reportages critiques », ont poursuivi les experts de l'ONU. « Les journalistes ont droit à une protection en tant que civils en vertu du droit humanitaire international. Les attaques ciblées et les assassinats de journalistes constituent des crimes de guerre », ont averti les experts. Ils se sont dit gravement préoccupés par le fait que l'entité sioniste refuse de laisser les médias extérieurs à la bande de Ghaza entrer et faire des reportages, à moins qu'ils ne soient intégrés aux forces sionistes. « Les attaques contre les médias à Ghaza et les restrictions imposées aux autres journalistes pour accéder à Ghaza, combinées aux graves perturbations de l'Internet, constituent des obstacles majeurs au droit à l'information de la population de Ghaza et du monde extérieur », ont estimé les experts. « Nous demandons instamment aux autorités sionistes d'autoriser les journalistes à entrer à Ghaza et de protéger la sécurité de tous les journalistes dans le territoire palestinien occupé ». « Nous demandons instamment à la Cour internationale de Justice et à la Cour pénale internationale d'accorder une attention particulière au dangereux schéma d'attaques et d'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, qui s'est intensifié depuis le 7 octobre. Le ciblage et l'assassinat de journalistes dans le territoire palestinien occupé doivent cesser », ont-ils ajouté. En ce mois béni, l'entité sioniste poursuit ses opérations meurtrières contre la bande de Ghaza, qui lui ont valu de comparaître devant la Cour internationale de Justice, la plus haute instance judiciaire des Nations unies, pour des accusations de génocide contre les Palestiniens. Outre les pertes humaines, l'agression dévastatrice menée par l'occupant sioniste a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent, une destruction massive des infrastructures et des biens, et le déplacement forcé d'environ 2 millions de Palestiniens sur un total d'environ 2,3 millions d'habitants à Ghaza.

Par Amel B. et Agences

POUR UN Cessez-le-feu IMMÉDIAT GHAZA

Un nouveau projet de résolution au Conseil de sécurité avec un soutien américain

Les États-Unis préparent un projet de résolution à soumettre au Conseil de sécurité visant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza en échange de la libération de tous les otages détenus par le Hamas. Selon l'agence Associated Press, ledit projet de résolution soutenu par les États-Unis « soutient les efforts diplomatiques internationaux visant à parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable dans le cadre d'un accord visant à libérer les otages ». La nouvelle résolution est une mise à jour d'une version antérieure du projet, qui appelait à un cessez-le-feu « temporaire » lié à plusieurs conditions, notamment la libération de tous les otages et le flux sans entrave de l'aide humanitaire vers Ghaza. Les États-Unis estiment qu'il est nécessaire d'exploiter « l'opportunité » et le cessez-le-feu pour mener un dialogue visant à mettre fin aux hostilités et à parvenir à une paix durable. Le nombre de morts à Ghaza a atteint 31.553 (hier samedi) alors que la guerre entrait dans son sixième mois, et les conditions humanitaires dans la bande se sont détériorées. Selon l'article d'Associated Press, il s'agit de la cinquième version du projet, et elle a été marquée « en bleu », ce qui signifie qu'elle est prête à être votée, bien qu'aucun délai n'ait été fixé pour le vote. Le projet initial de la résolution comprenait également un avertissement à l'entité sioniste, affirmant que son attaque terrestre prévue contre Rafah ne devrait pas avoir lieu « dans les circonstances actuelles », car elle « aurait de graves effets » sur la paix et la sécurité régionales. Le dernier

projet supprime entièrement cette section et la remplace par une ligne exprimant la crainte que l'attaque contre Rafah « conduise à des dommages supplémentaires aux civils », les déplaçant vers les pays voisins et affectant la paix régionale. Le Hamas, pour sa part, a proposé un cessez-le-feu aux médiateurs internationaux et aux États-Unis, et a proposé de libérer les otages en échange de la libération des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, y compris des individus purgeant des peines à perpétuité. Selon cette proposition, le Hamas libérerait dans un premier temps les femmes, les enfants, les personnes âgées et les malades en échange de la libération par l'entité sioniste de 700 à 1 000 prison-

niers palestiniens, selon Reuters. Le Hamas propose de fixer une date pour un cessez-le-feu permanent et un retrait complet de l'armée sioniste de Ghaza après le premier échange, après quoi tous les otages restants seront libérés. Les responsables sionistes ont rejeté la proposition et le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré à Reuters qu'il s'agissait de « demandes irréalistes ». Un haut responsable du Hamas, Sami Abu Zuhri, a déclaré à Reuters que le refus sioniste montre que le Premier ministre Benjamin Netanyahu « est déterminé à poursuivre l'agression contre notre peuple et à saper tous les efforts déployés pour parvenir à un accord de cessez-le-feu ».

M.H.

ENCORE UNE BOUCHERIE À UN POINT DE DISTRIBUTION DE L'AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

Dans la soirée de jeudi 14 mars, l'attente d'une distribution alimentaire à cet endroit, où plusieurs centaines de Gazaouis étaient rassemblés, a de nouveau viré au bain de sang : plus de 20 habitants ont été tués par des tirs des forces israéliennes, selon les autorités locales. Une hécatombe obéissant à un scénario similaire était survenue à la fin du mois de février, lors de ce qui a été appelé le « massacre de la farine », fatal à plus d'une centaine de personnes. Le journaliste palestinien Mahmoud Essa, présent au rond-point du Koweït, a filmé dans

la nuit de jeudi à vendredi des images de corps ensanglantés évacués à la lueur de téléphones portables. Contacté par Le Monde, il assure que « des véhicules israéliens étaient postés à environ 300 mètres. Je n'ai vu aucun mouvement de la foule dans leur direction. Mais ils ont ouvert le feu à l'aide d'obus fumigènes puis à balles réelles : des tirs intenses, suivis de tirs d'obus ». Le journaliste dit également avoir constaté la présence d'hélicoptères et de petits drones quadricoptères qui ont attaqué la foule.

Y.B.

CONSTRUCTION D'UN PORT SUR LA CÔTE DE GAZA

LES NON-DITS DE L'INITIATIVE AMÉRICAINE

Le Président américain Joe Biden, lors de son discours sur l'état de l'Union au Congrès, a annoncé le lancement de la construction d'un « port temporaire en Méditerranée sur la côte de Gaza ».

PAR D^r ARSLAN CHIKHAOUI - EXPERT EN GÉOPOLITIQUE

L'objectif avoué est d'acheminer par la mer davantage d'aide humanitaire aux Gazaouis. Plus de 2,2 millions d'entre eux, soit l'immense majorité de la population de l'enclave, sont menacés de famine, selon l'ONU. « J'ordonne à l'armée américaine de mener une mission d'urgence pour établir un embarcadère qui puisse accueillir de grands navires transportant de la nourriture, de l'eau, des médicaments et des abris temporaires », a ainsi commandé le Président Biden et Commandant en chef des Forces Armées Américaines. Il estime que la construction de ce port prendra « plusieurs semaines » et sera menée par des ingénieurs militaires américains. Mais face à l'urgence de la situation à Gaza, il semblerait que Joe Biden veuille aller au plus vite et réclame le soutien d'une coordination d'« alliés » européens au sol, ainsi que celui de l'ONU et des organisations humanitaires pour mener à bien cette construction.

En revanche, la Maison Blanche a tenu à préciser qu'aucune troupe américaine ne serait déployée en Israël pour ce chantier. « Le projet implique la présence de personnel militaire américain sur des navires militaires au large, mais n'exige pas que le personnel militaire américain se rende à terre pour installer la jetée ou le pont », a insisté un haut fonctionnaire américain à Reuters.

Si la création du port de Joe Biden a été saluée par l'ONU, Sigrid Kaag, coordinatrice des Nations Unies pour l'aide humanitaire et la reconstruction à Gaza, met en garde : « Je ne peux que répéter que l'air et la mer ne remplacent pas la terre et que personne ne dit le contraire ». À Madrid, Philippe Lazzarini, le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a également plaidé pour l'ouverture de points de passage routiers permettant « d'avoir des convois quotidiens à grande échelle ». De son côté, Jeremy Konyndyk, ancien haut responsable de l'aide humanitaire au sein de l'administration de Joe Biden, estime que le Président américain aurait dû se mouiller, et demander au gouvernement israélien d'ouvrir une nouvelle voie terrestre. « Cela montre jusqu'où le Président Biden est obligé d'aller pour éviter d'exercer une pression significative sur Netanyahu », a-t-il précisé.

LE CORRIDOR MARITIME ÉTAIT INITIALEMENT L'IDÉE DE CHYPRE

Après l'annonce de Biden, la Présidente de la Commission Européenne, Ursula von der Leyen, a rappelé que l'idée d'un corridor maritime était initialement celle de Chypre, pays membre de l'Union Européenne le plus proche de la bande de Gaza. En déplacement sur l'île, elle a dit espérer l'ouverture d'un tel couloir humanitaire. « Chypre réunira bientôt des hauts fonctionnaires pour discuter de la manière dont nous pouvons accélérer la mise en place de cette voie maritime pour soutenir ceux qui en ont besoin, en complément des voies terrestres et aériennes y compris depuis l'Égypte et la Jordanie », a-t-elle encore dit. Le Prési-



dent Chypriote, Nikos Christodoulides, a, pour sa part, assuré que le corridor maritime visait à « augmenter » l'aide en complétant les autres voies d'acheminement et les largages aériens. Une fois que l'aide maritime aura atteint Gaza, elle devra encore être distribuée sur le terrain.

Du point de vue de l'analyse, l'objectif inavoué de la construction du port proposé par le Président américain Joe Biden au large des côtes de Gaza se situe à trois niveaux stratégiques dans une aire considérée d'intérêt spécial par les Etats Unis d'Amérique. Il s'agit de :

1. Renforcer l'influence américaine au Moyen-Orient : Le port est perçu comme une extension des ambitions géopolitiques des États-Unis dans la région, visant à établir une présence physique et une influence directe près de Gaza et plus largement du Moyen-Orient.

2. Faciliter la mise en œuvre du projet régional «Forum du gaz de l'Est méditerranéen» : Le port et le corridor maritime chypriote-israélien sont envisagés comme des composantes clés pour promouvoir les intérêts économiques et énergétiques des États-Unis et de leurs alliés, en facilitant l'exportation de gaz naturel vers l'Europe et en contournant les défis posés par les groupes de résistance à Gaza.

3. Contourner l'influence des mouvements de résistance : L'initiative cherche à neutraliser ou à réduire l'impact des groupes de résistance à Gaza qui s'opposent à l'influence américaine et israélienne, en créant des infrastructures qui facilitent le contrôle et la surveillance de la région. En somme, la construction du port dans le triangle de Méditerranée Orientale bordé par Chypre-Israël-Syrie, proposé par le Président Biden serait un levier pour un arrimage stratégique, économique et sécuritaire des Etats Unis dans la région, sous couvert d'objectifs de développement, d'aide humanitaire,

et de reconstruction tout en agissant pour modifier les équilibres de pouvoir et d'influence Etats et des groupes à consonance sectaire ou culturelle dans la région du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale.

STRATÉGIE DU "CIRCUMSCRIBED ENGAGEMENT (ENGAGEMENT CIRCONSCRIT)"

Ceci nous amène à préciser que la prérogative d'une puissance influente est de pouvoir gérer son environnement externe, les sources de la force et de l'influence américaine étant au nombre de Quatre : Puissance militaire, Influence diplomatique-culturelle, Indépendance relative en ressources naturelles, Compétitivité dans le commerce international. En ce qui concerne les deux premières sources, les Etats-Unis d'Amérique continueront à montrer leur volonté d'utiliser leur force militaire, ce qui consolidera l'influence diplomatique (équilibre relatif entre Soft Power et Hard Power). Quant aux deux dernières sources, elles visent la reconquête par la stratégie du "circumscribed engagement - engagement circonscrit".

Partant de ces principes fondamentaux, les Etats-Unis d'Amérique concentrent leurs activités de politique étrangère et leurs entreprises économiques et commerciales dans une "zone de coopération" définie par deux sous-ensembles, le "bloc hémisphère occidental" qui correspond à l'ensemble du Continent Américain, et l'"aire d'intérêt spécial" correspondant à l'Afrique et la Méditerranée. Le "bloc hémisphère occidental" constituerait un contrepoids commercial face à l'Europe et au Japon par l'encouragement du libre échange et en augmentant l'approvisionnement des Etats-Unis d'Amérique en minerais stratégiques et critiques à partir de l'Amérique Latine. Cette stratégie économique a été adoptée par le Président Bush dans le cadre

de l'"Enterprise for the Americas" poursuivie par les présidents Clinton, puis Obama et Trump. Le Président Biden n'a fait que continuer dans cette voie.

L'"aire d'intérêt spécial" considérée comme proche du bloc, est choisie pour ses ressources naturelles et sa complémentarité sur le plan économique. Dans la vision stratégique américaine, le "bloc hémisphère occidental" pourrait présenter à l'Afrique et au Moyen Orient une alternative au partenariat de l'Europe.

L'intérêt des Etats-Unis d'Amérique pour la Méditerranée et par extension pour l'Afrique augmenterait au fur et à mesure que l'Europe abandonne sa "chasse gardée" mais surtout pour contenir la propension de la Chine, laquelle a opté pour un 'Smart Power'. Il y a lieu de considérer que dans la vision géoéconomique et géopolitique américaine future, l'Europe et le Japon sont rivaux, la Chine est concurrent au sens le plus large du terme et la Russie est une menace.

Les priorités géostratégiques des Etats Unis d'Amérique sont d'abord de s'assurer une possibilité de projeter leur puissance dans tous les recoins de la planète, et de ce fait de disposer de bases militaires. Comme les Etats-Unis d'Amérique dépendent de la liberté et de l'ouverture des voies maritimes ainsi que d'une puissante flotte de haute mer pour leur approvisionnement en matières premières et leur vitalité économique, ils seront toujours concernés par l'accès aux ports et le passage des détroits. Par conséquent, l'attention sera concentrée sur les quelques pays africains et ceux de la Méditerranée sous couvert d'une coopération globale et dont le poids se fait ressentir en matière de production de pétrole, de gaz et de minerais stratégiques et critiques (17 minerais rares du tableau de mendeleiev), de lignes de communication maritime et de prolifération d'équipements militaires.

D^r A. Ch.

SUITE AUX DERNIÈRES
INTEMPÉRIES :

La CNMA entame l'opération de prise en charge des agriculteurs sinistrés

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, avant-hier dans un communiqué, avoir entamé l'opération, initiée par les pouvoirs publics, de prise en charge des agriculteurs sinistrés suite aux dernières intempéries, à travers ses services, dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles. Il est précisé que "Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, la CNMA a procédé à la prise en charge des sinistrés des récentes intempéries à travers son réseau, et ce, par le biais du Fonds de garanties contre les calamités agricoles". "Des actions concrètes ont été entreprises, hier soir, au niveau des Caisses régionales de Bejaia, Tizi Ouzou, Sétif, Jijel, Skikda, Mila et Constantine", souligne la CNMA et que "des virements bancaires et des remises de chèques ont été effectués permettant d'accélérer le processus de soutien et d'assurer une assistance rapide aux sinistrés". La mutualité agricole a assuré que "les ressources déployées visent à atténuer les conséquences des dommages causés par les intempéries, notamment dans le secteur agricole, où de nombreuses exploitations ont subi des pertes significatives". "Ces mesures démontrent l'engagement des autorités à répondre efficacement aux besoins des populations rurales. La CNMA est sur le terrain et demeure mobilisée, à travers sa cellule de veille, pour le bon déroulement de cette opération et réaffirme son engagement", note la CNMA. Lors du Conseil des ministres tenu le 10 mars en cours, le président de la République avait ordonné, concernant les agriculteurs impactés par les inondations qui ont touché sept wilayas, le versement d'une indemnité de 50.000 DA durant le mois de Ramadhan, et ce, "dans un délai maximal d'une semaine, par le biais de la CNMA.

N. S.

CRÉDITS ISLAMIQUES POUR L'ACQUISITION DE VOITURES NEUVES

Plusieurs banques se lancent dans la course

Le nombre de guichets bancaires dédiés à la finance islamique a augmenté, passant de 655 guichets à fin 2022 pour arriver à 741 guichets opérationnels à fin juin 2023, en plus de 109 guichets en cours d'autorisation d'ouverture.

Plusieurs banques vont proposer des financements islamiques pour l'acquisition de voitures neuves, indique le président du comité de la finance islamique à l'Association des banques et des établissements financiers (Abef). Il ajoute : Il y a un besoin latent. Depuis 4 à 5 ans, beaucoup de nos concitoyens souhaitent acquérir un véhicule, mais le manque de disponibilité reste le principal frein. Le crédit islamique est établi, selon les préceptes énoncés dans la réglementation en vigueur. Plusieurs banques se lancent dans la course. Ainsi, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) projette d'acheter, après le Ramadhan, un stock de voitures fabriquées localement pour les revendre aux clients selon la formule Mourabaha, conformément aux principes de la Charia islamique. BNP Paribas El Djazaïr s'intéresse également au marché automobile. Elle s'est alliée à Fiat El Djazaïr. Les deux partenaires proposent des solutions innovantes et attractives aux clients désireux d'acquérir un véhicule Fiat assemblé en Algérie. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté commune des deux partenaires de soutenir l'industrie automobile nationale. Créée en 2002, BNP Paribas El Djazaïr est une filiale à 100% du groupe BNP Paribas. Sa vocation est d'être une institution financière universelle offrant des services de qualité à une clientèle diversifiée (particuliers, pro-



fessionnels, entreprises). Al Baraka Banque marque aussi son retour dans le secteur automobile. Elle explique que l'apport initial du client et les mensualités dépendent de son salaire essentiellement et de sa régularité et que la marge bénéficiaire de la banque varie entre 7 et 10%, un pourcentage qui inclut l'ensemble des frais (frais de dossier, assurance crédit et vie...). A fin juin 2023, douze banques agréées opèrent dans le domaine de la finance islamique, en l'occurrence, six banques publiques et six banques privées, dont deux spécialement dédiées à la finance islamique, à savoir Al Baraka Banque et Al Salam Banque. Selon une note de conjoncture élaborée par la

Banque d'Algérie, le nombre d'agences bancaires dédiées à la finance islamique est passé de 69 agences à fin 2022 pour atteindre 75 agences opérationnelles à fin juin 2023. Notons que 19 agences sont en cours d'autorisation. Parallèlement, le nombre de guichets bancaires dédiés à la finance islamique a augmenté, passant de 655 guichets à fin 2022 pour arriver à 741 guichets opérationnels à fin juin 2023 en plus de 109 guichets en cours d'autorisation d'ouverture. Le volume des dépôts de la finance islamique au niveau des banques est passé de 546,69 milliards de dinars en 2022 pour atteindre 623,83 milliards de dinars à fin juin 2023, soit une hausse de 14,11 % entre fin 2022 et

fin juin 2023. Les comptes de 11 Dernières données disponibles. 31 dépôts ont contribué à hauteur de 74,96% à cette hausse. Notons que le secteur privé détient 86,03 % des dépôts de la finance islamique à fin juin 2023 dont 71,86 % détenus par les deux banques Al Baraka et Al Salam. Au terme du premier semestre de l'année 2023, l'encours des produits de financement a atteint 369,79 milliards de dinars, soit une hausse de 4,85 % par rapport à l'année 2022, suite à l'augmentation de l'encours des banques privées qui constituent 97,05 % de l'encours total des produits de financement dont 78,11 % octroyés par Al Baraka et Al Salam.

Youcef S.

GAZ LIQUÉFIÉ (GNL)

Les exportations algériennes ont augmenté au cours des deux premiers mois de 2024

Les exportations algériennes de gaz liquéfié ont augmenté au cours des deux premiers mois de cette année (2024), sur une base annuelle, pour poursuivre la performance exceptionnelle réalisée en 2023. Selon des données récentes de l'Energy Research Unit (basée à Washington), les exportations totales de gaz liquéfié algérien au cours des mois

de janvier et février 2024 se sont élevées à environ 2,026 millions de tonnes, contre 1,966 millions de tonnes au cours des deux mêmes mois de 2023. Ces exportations au cours des deux premiers mois de 2024 ont été supérieures de 3% par rapport à 2023, et elles ont également été nettement supérieures de plus de 33% par rapport à la même

période de 2022, où elles avaient enregistré 1,519 million de tonnes. Elles ont augmenté au cours du mois de janvier 2024 sur une base mensuelle, atteignant 1,043 million de tonnes, contre 0,956 million de tonnes en décembre 2023, mais elles ont été faibles par rapport au même mois de l'année 2023, où elles ont atteint 1,134 million de tonnes.

En février dernier, les exportations algériennes de GNL ont diminué sur une base mensuelle, à 0,983 million de tonnes, mais elles ont augmenté sur une base annuelle, contre 0,832 million de tonnes au même mois de 2023, selon les chiffres obtenus par l'Unité de recherche énergétique. Les exportations totales de GNL du pays au cours des deux premiers mois de 2024 constituent le niveau le plus élevé pour cette période de l'année depuis 2021, où elles avaient atteint 2,11 millions de tonnes.

En somme, les exportations algériennes de GNL ont réalisé des performances remarquables au cours de l'année écoulée, devenant ainsi le plus grand pays africain exportateur de ce carburant, dépassant le Nigeria. Elles ont atteint 12,9 millions de tonnes en 2023, contre 10,2 millions de tonnes en 2022, enregistrant le niveau le plus élevé depuis 2010, selon les données de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP).

M.H.

POUR RELANCER L'EXPLORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS D'IN SALAH ET IN AMENAS

Sonatrach signe un protocole d'accord avec ENI et Equinor

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé avec ses partenaires, l'italien Eni et le norvégien Equinor, un protocole d'accord visant la relance des activités d'exploration et de développement du potentiel des hydrocarbures à In Salah et In Amenas, a annoncé la compagnie nationale dans un communiqué. Le communiqué précise que "Sonatrach et ses partenaires Eni et Equinor ont procédé à la signature d'un protocole d'accord, traduisant la

volonté des parties à consolider leur partenariat et d'étendre leur coopération par la réalisation d'un programme de travaux pour la relance des activités d'exploration, d'appréciation et de développement du potentiel des régions d'In Salah et d'In Amenas, en synergie avec les installations existantes". Le protocole d'accord a pour objet, selon le communiqué, "de définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure des contrats

d'hydrocarbures sur les zones d'intérêt identifiées à In Salah et In Amenas, sous l'égide de la loi n19-13, régissant les activités hydrocarbures". Sonatrach et ses partenaires exploitent les périmètres contractuels d'In Salah et d'In Amenas dans le cadre des contrats d'association signés respectivement le 23 décembre 1995 et le 29 juin 1998, sous l'égide de la loi n 86-14 régissant les activités hydrocarbures, note le communiqué.

M.H.

GHARDAÏA :

La « Gartoufa », une épice prisée durant le Ramadhan

l'enjeu est la préservation de cette habitude culinaire ancestrale qui consiste à agrémenter les mets pendant le Ramadhan d'une épice particulière qui donne principalement à la chorba un goût savoureux à la satisfaction des ménages de Ghardaïa.

Ingrédient indispensable dans l'assaisonnement des mets préparés spécialement pour le « Ftour » du mois de Ramadhan, la Gartoufa (camomille sauvage), une épice très convoitée, s'invite durant cette période dans les assiettes de « chorba », « Lahssa » et « H'rira », plats incontournables pour rompre le jeûne dans les différentes localités du Sud algérien, rapporte l'APS. Cueillie dans les hamadas du Sud algérien, notamment dans les régions de Béchar, El-Bayadh et Naâma, ainsi que dans les Hauts Plateaux, cette plante spontanée « Gartoufa », appelée également « Wazwaza » dans l'extrême Sud, est utilisée, après séchage et broyage, comme épice pour relever et adoucir la « Chorba » ou « Lahssa », et lui donner des saveurs et des couleurs. Une frénésie commerciale s'empare ces premiers jours du mois de Ramadhan chez les consommateurs qui se ruent sur des produits de large consommation et autres produits ainsi que les condiments pour la préparation d'un « Ftour » copieux et bien garni, majestueusement rehaussé, à l'instar de toutes les régions du pays, par l'indétrônable « Chorba, H'rira ou El-Hassa ». Plat typique et populaire par excellence du Maghreb, très prisé par toutes les classes sociales durant le mois de jeûne, les ménagères s'appliquent avec beaucoup de goût et de finesse à la préparation de ce délicieux et savoureux plat dont le secret de réussite réside



dans le dosage, le mélange savant d'épices et herbes aromatiques ainsi que le temps de cuisson. La « Gartoufa », camomille sauvage du désert, était utilisée dans la gastronomie ancestrale, a fait savoir Athman Bougasba, un herboriste du quartier El Theniet El Makhzen (Ghardaïa), précisant que l'art culinaire se transmet de mère en fille, jalousement gardé, car chacune cherche à se distinguer de l'autre pour la réussite d'un plat délicieux dont des ingrédients très recherchés et préparés à partir de plantes, sont utilisés pour parfumer et relever les mets. Approché par l'APS, l'herboriste Bougasba a estimé que l'avènement du Ramadhan change complètement les habitudes des habitants de la ville, à travers les préparatifs culinaires

et la préférence pour certains condiments dont la « Gartoufa » et « Ras El Hanout » (un mélange d'une dizaine d'épices). Pour Hadj Salah, qui dirige un commerce d'épices dans le souk de Ghardaïa, le mois de Ramadhan connaît une affluence massive des clients pour s'approvisionner en produits nécessaires à la préparation de différents plats typiquement ramadhanesques, parmi lesquels la « Gartoufa » qui est très prisée par les habitants du Sud. Cet avis est partagé par un herboriste du centre-ville de Ghardaïa. Pour qui le Ramadhan est une précieuse occasion pour les commerçants de multiplier leur chiffre d'affaires et d'améliorer leurs profits, surtout que les produits qu'ils vendent sont particulièrement prisés

par les ménages. Assis au fond de sa boutique, derrière les rangées d'épices, aux couleurs vives et aux odeurs suaves, soigneusement présentées, Salah vendeur d'épices depuis une trentaine d'années, très connu pour la qualité des produits présentés durant toute l'année, affirme que cette activité commerciale voit son volume augmenter durant la période de Ramadhan et de l'Aïd. Il a précisé, à ce propos, que la majorité de ses clients habituels préfèrent qu'ils soient servis par lui-même, pour ce qui est de toutes les épices finement moulues, notamment la « Gartoufa », au lieu de les récupérer en forme de gros grains et de les préparer chez eux. Les épices et autres herbes aromatiques ont une grande place dans la cuisine algérienne, en ce sens qu'elles aident à la digestion et donnent plus de plaisir et de saveurs aux mets et autres repas, a-t-il précisé, ajoutant que ces dernières années une prise de conscience des propriétés médicinales de certaines épices a gagné les esprits des consommateurs. La gastronomie « ghardaouie » a ainsi réussi à résister aux changements des tendances et habitudes culinaires, et les habitants de Ghardaïa tentent, tant bien que mal, notamment durant le mois sacré du Ramadhan, de préserver leurs traditions culinaires, les épices et autres condiments et de les transmettre aux nouvelles générations.

R.R.

**JOURNÉE NATIONALE
DES PERSONNES AUX
BESOINS SPÉCIFIQUES :
DES ACTIVITÉS
DIVERSES
ORGANISÉES
À L'OUEST DU PAYS**

Les wilayas de l'ouest du pays ont célébré, jeudi, la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, coïncidant avec le 14 mars de chaque année, par l'organisation d'activités diverses sous la supervision des autorités des wilayas. Dans ce cadre, la salle de conférences de la mosquée pôle Abdelhamid-Ibn-Badis d'Oran a abrité les cérémonies de distribution de fauteuils roulants et motocycles pour des handicapés moteurs et autres appareils auditifs et de la technique du braille. A Mascara, plusieurs activités culturelles ont été organisées au Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux N 2, parmi lesquelles la présentation de madhihs religieux par des affiliés de l'école pour enfants malvoyants du chef-lieu de wilaya et la présentation de la pièce "Je suis Palestinien" avec la participation des enfants de l'établissement de l'Enfance assistée de Tighennif. A cela s'ajoute la présentation d'un sketch de prévention contre la drogue interprété par les enfants du centre psychopédagogique d'enfants déficients mentaux de Sig. A la même occasion, des équipements ont été distribués à plus de 20 personnes aux besoins spécifiques, notamment des motocycles, des chaises électriques, des fauteuils roulants, etc. Le wali de Mascara Farid Mohammedi a annoncé, à l'occasion, l'octroi des autorités de la wilaya de voyages en faveur des résidents des hospices de personnes âgées de Mascara et Sig souffrant de légers handicaps, pour accomplir la Omra aux Lieux Saints de l'Islam, et ce, en ce mois sacré de Ramadhan. A Tiaret, 105 personnes âgées aux besoins spécifiques de 40 communes de la wilaya ont bénéficié d'appareils médicaux, selon la nature du handicap, dans le cadre de la caravane organisée à l'occasion de cette journée nationale par la Direction de l'action sociale et de solidarité en collaboration avec l'Agence de développement social (ADS), alors que l'école des déficients auditifs de Sougueur a abrité une cérémonie de distribution de fauteuils électriques aux élèves.

APS

NAÂMA : RETOUR DE L'ÉLEVAGE DE LA RACE OVINE « DEGHMA »

Une étape importante pour sa valorisation

Après un recul notable observé durant plusieurs décennies, l'élevage de la race ovine « Deghma » connaît ces dernières années une avancée importante dans la wilaya de Naâma, qui ambitionne de resusciter cette race appelée également « El Hamra ». Dans cette optique, le Centre d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CIAAG), sis dans la commune de Belhandjir (Naâma), déploie d'intenses efforts pour la préservation des caractéristiques génétiques de cette race et, surtout, pour assurer sa reproduction en masse. En effet, dans le but de concrétiser cette démarche, le CIAAG a mis en œuvre un programme portant sur la reproduction de « mâles reproducteurs », dans l'objectif stratégique de produire une lignée pure de la « Deghma », cette race ovine appelée ainsi en raison de la couleur roussâtre de sa laine par les éleveurs de la wilaya de Naâma et de l'ensemble de la région des Hauts-Plateaux de l'Ouest. Parallèlement à ces actions, des démarches sont également entreprises auprès des éleveurs de la région

pour les sensibiliser à intensifier l'élevage de cette race, en vue de la « réintégrer » dans l'espace pastoral de la wilaya, a déclaré le responsable du CIAAG, Rebouh Boubekour.

La même source a souligné, par ailleurs, que le programme initié par le CIAAG de Naâma s'appuie sur les techniques vétérinaires les plus avancées en la matière pour la préservation de la race « Deghma », précisant que les activités du Centre sont menées en collaboration avec l'Institut technique de l'élevage des ruminants, basé dans la commune de Aïn Lahdjar, dans la wilaya de Saïda. Les démarches initiées par le CIAAG de Naâma ont déjà donné lieu, en outre, à la création d'une pépinière d'étalons à l'effet de permettre aux spécialistes du Centre de procéder à des essais pratiques. Ceci dans le but de mettre à la disponibilité des éleveurs locaux les données de la banque génétique, et ce parallèlement à la mise en œuvre d'une série d'essais pratiques auprès des éleveurs de la wilaya de Naâma et des régions limitrophes ayant

adhéré à la démarche pour l'élevage « intensif » de cette race. Le programme porte, également, sur la constitution d'un cheptel de jeunes mâles, qui sont retenus parmi les sujets les plus sains et répondent aux caractéristiques génétiques voulues, a-t-on encore expliqué de même source. Le choix du régime alimentaire du cheptel n'a pas été négligé pour autant dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche. Les techniciens du CIAAG préconisent, à cet effet, des plantes endémiques à la région, à l'instar de l'alfa et de l'armoise, qui prolifèrent à profusion dans cette partie du territoire national, indique-t-on. Les vétérinaires de cette structure, relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui font part de l'existence d'un cheptel de jeunes étalons de la race « Deghma » de quelque 160 têtes, s'attellent à documenter et à consigner toutes les données relatives à ce cheptel, et à pratiquer des croisements dans le but d'aboutir à une race « pure et saine ». Selon des données relatives à cette race ovine, la « Deghma » se

caractérise par un corps très ramassé, un format petit et court sur pattes, un gigot arrondi et des côtes profondes. La couleur de la peau est brune, les muqueuses noires, la tête et les pattes sont de couleur rouge acajou, foncé à presque noire. Sa laine est blanche tassée avec des mèches colorées et carrées. La queue est fine et d'une longueur moyenne. Elle est également connue pour son comportement alimentaire sélectif. A noter que la brebis met bas, au cours d'une saison, deux à quatre agneaux, selon les explications fournies par le président de l'Association de wilaya de préservation de la race « Deghma », Meftah Miloud. Expliquant les causes à l'origine de la tendance à la disparition de cette race, M. Meftah a cité, notamment, son exportation massive, durant la période coloniale, vers les marchés européens, la contrebande qui l'avait particulièrement ciblée durant les années 1990, ainsi que la « concurrence » de la race des Ouled Djellal, qui semble la plus prisée des éleveurs de la région.

APS



Le saviez-vous ? La première impr

L'histoire des imprimantes informatiques a commencé en 1938 lorsque l'inventeur américain Chester Carlson a inventé un procédé d'impression appelé électrophotographie, communément appelé Xerox, qui devait être la technologie de base pour les décennies d'imprimantes laser à venir. En 1953, la première imprimante haute vitesse a été développée par

Remington-Rand pour une utilisation sur l'ordinateur Univac I. L'imprimante laser originale appelée EARS a été développée au centre de recherche Xerox Palo Alto à partir de 1969 et achevée en novembre 1971. L'ingénieur Xerox Gary Starkweather a adapté la technologie de copieur Xerox de Carlson, en y ajoutant un faisceau laser pour créer le l'impr-



RAMADAN

Le rayonnement de la civilisation arabo-musulmane

UNE ÉCONOMIE FORTE AU SERVICE DE LA FOI ET DE LA MORALE

LA VILLE MUSULMANE N'EST PAS SEULEMENT UN LIEU D'ÉCHANGES, C'EST AUSSI UN CENTRE DE PRODUCTION...



scientifiques. En astronomie, ils mesurent la circonférence de la Terre et la hauteur des astres au-dessus de l'horizon ; en médecine et en chirurgie, ils savent anesthésier les malades, opérer de l'appendicite ou pratiquer des césariennes et mettent au point de nouveaux médicaments. Avicenne (980-1037) et Averroès (1126-1198) sont parmi les plus grands médecins et philosophes de l'époque médiévale. En mathématiques, les Arabes utilisent un système de numération décimale comprenant le zéro (hérité de l'Inde) qui passe en Occident à la fin du Moyen Âge sous le nom de « chiffres arabes ».

• L'Espagne musulmane est un brillant foyer de culture : à son contact, la chrétienté médiévale redécouvre la culture antique oubliée.

3. Richesse et diversité de l'art musulman

• Dans l'ensemble du monde musulman, les artistes échangent leurs techniques, leurs traditions et parfois leurs matériaux. Les palais et les mosquées ont une architecture extérieure simple, contrastant avec la richesse de leur décoration intérieure : faïences, marbres, bois et stucs se mêlent. La décoration est souvent abstraite et géométrique : le Coran interdit de représenter la figure humaine dans les mosquées. En revanche, les miniatures des livres abondent de scènes réalistes.

• Enfin, les artisans excellent dans l'ornementation des objets de marqueterie, d'ivoire ou d'orfèvrerie. L'art musulman a, par l'intermédiaire de l'Espagne, une influence décisive sur l'art chrétien d'Occident.

Les pays musulmans connaissent au Moyen Âge une prospérité éclatante. Le commerce est la source de cette richesse. En effet, dès le IXe siècle, marchands et marins dominant la Méditerranée. La langue arabe et le Coran jouent un rôle important dans la diffusion de la civilisation musulmane. Comment se manifeste ce rayonnement ?

I. Les hommes et leurs activités

1. Une prospérité fondée sur le commerce

La réussite du monde arabe est fondée sur le commerce. Les marchands achètent et vendent des matières premières, du bois et des métaux (fer, or), des produits de luxe provenant d'Extrême-Orient (épices, soie, papier) et des esclaves d'Afrique ou d'Europe. La vente de produits fabriqués, tels que les étoffes précieuses, les armes, les céramiques, etc., assure des bénéfices importants.

Le dinar, monnaie d'or, et le dirham, monnaie d'argent, circulent dans l'ensemble du monde musulman. Le chakk, sorte de lettre qui fait office de chèque, constitue aussi un moyen de paiement courant.

2. La grandeur des cités

Cette prospérité repose sur les carrefours d'échanges que sont les villes. Celles-ci éblouissent les voyageurs venus d'Occident par leur splendeur et leur immensité. Les cités musulmanes sont parmi les plus grandes du monde : Bagdad compte un million d'habitants au Xe siècle, et Cordoue 300 000. Aux abords des cités se trouvent les marchés où se traitent les affaires.

• La ville musulmane n'est pas seulement un lieu d'échanges, c'est aussi un centre de production. Les artisans y travaillent dans de petits ateliers ouverts sur la rue, groupés par métier dans un même quartier (cuir, métaux, étoffes). Les contacts avec les populations voi-

sines leur ont appris de nouvelles techniques, comme la fabrication du papier, technique venue de Chine. Ils les propagent, notamment en Occident médiéval, ce dont témoigne notre vocabulaire : cordonnier (mot qui a pour racine Cordoue), maroquinerie (Maroc), mousseline (Mossoul), damasquinage ou damas sure (Damas).

• Les savoirs et les techniques acquis par les musulmans se diffusent en Occident grâce aux échanges commerciaux, mais aussi via la présence arabe en Espagne et en Sicile, puis par des contacts avec les croisés (en Syrie). Ainsi, nous ont notamment été transmises par leur intermédiaire les inventions de la boussole (d'origine chinoise) et du gouvernail d'étambot pour la navigation.

3. La vie rurale

• On distingue les éleveurs nomades (qui mènent leurs troupeaux à travers les déserts) des cultivateurs sédentaires. Ces derniers mettent en place des systèmes d'irrigation particulièrement efficaces, pour les cultures intensives de produits coûteux comme la canne à sucre, les fruits et légumes rares ou le coton. Ainsi, de Lisbonne à Valence, la côte ibérique est transformée en un vaste jardin irrigué : la huerta. Des espèces nouvelles sont acclimatées en Occident : riz, artichaut, asperge, jasmin, camélia, citron, abricot, pêche.

II. La civilisation

1. La religion, unité de l'islam

• L'islam exerce un profond attrait sur les populations converties en raison de la force de sa foi et de son accord avec leurs traditions ancestrales. Les musulmans se montrent tolérants envers les juifs et les chrétiens même si ceux-ci doivent payer une taxe spéciale, la djizya.

2. La vie intellectuelle

• L'arabe, la langue du Coran, est adopté comme langue officielle et littéraire. On traduit donc en arabe les auteurs anciens, grecs ou persans. Palais et mosquées possèdent de très riches bibliothèques.

• Les savants font avancer les connaissances dans tous les domaines



Imprimante informatique de l'histoire !



mante laser. En 1964, à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, SEIKO, fournisseur officiel des jeux, conçoit le premier mécanisme d'impression destiné à compléter les appareils de chronométrage. Ce premier mécanisme donnera naissance en 1968 à la première mini-imprimante électronique du monde, l'EP-101 créée par Epson. La marque Epson. En 1989, la marque

Epson commence la commercialisation de la première imprimante multifonctions, la TM-930 avec ses cartouches d'encre Epson. Selon IBM, le tout premier système d'impression IBM 3800 a été installée dans le bureau central de la comptabilité du centre de données nord-américain de FW Woolworth à Milwaukee, dans le Wisconsin en 1976.



9

ANESQUE

LE PLUS GRAND ESPRIT SCIENTIFIQUE DE L'EUROPE DU XIIIÈME SÈCLE ÉTAIT UN...PETIT ÉTUDIANT DE BÉJAIA

Leonardo Fibonacci

mathématiques, la suite de Fibonacci est une suite d'entiers dans laquelle chaque terme est la somme des deux termes qui le précèdent. Elle commence par les termes 0 et 1 si on part de l'indice 0, ou par 1 et 1 si on part de l'indice 1.

Les termes de cette suite sont appelés nombres de Fibonacci et forment la suite A000045 de l'OEIS. Cette suite est liée au nombre d'or, et les quotients de deux termes consécutifs de la suite de Fibonacci sont les meilleures approximations du nombre d'or.

Leonardo Fibonacci (v. 1175 à Pise - v. 1250) est un mathématicien italien. Il avait, à l'époque, pour nom d'usage « Leonardo Pisano » (il est encore généralement connu en français sous l'équivalent « Léonard de Pise »), et se nommait parfois lui-même « Leonardo Bigollo » (bigollo signifiant « fraudeur » en italien). S'il est connu pour la suite de Fibonacci, il joue tout un rôle d'une importance considérable en faisant le lien entre le monde mathématique des Arabes, notamment des chiffres indo-arabes, et l'Occident.

À Pise, république maritime, son éducation s'est faite en grande partie à Béjaïa (Bougie) en Algérie, où son père Guglielmo Bonacci est marchand et directeur public des douanes pour le compte de l'ordre des marchands de la République de Pise. C'est dans cette ville portuaire, qui est à l'époque un centre commercial et intellectuel, que Fibonacci commence son éducation en mathématiques. Bien qu'on ne sache pas s'il est arabisant, il étudie notamment les travaux algébriques du Persan Al-Khwarizmi et de l'Égyptien Abu Kamil. Il est probable qu'il a eu connaissance des travaux du Perse Al-Karaji.



LES SAVANTS

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes

Ibn Muti al-Zawawi
Un grammairien de Béjaïa maître de la science du langage

Selon l'historien Al-Maqqari, la structure de la *Alfiyya* d'Ibn Malek Al-Andalous a été empruntée à la *Durra al-alfiyya* d'Ibn Muti al-Zawawi (en) (XII - XIII siècle), un éminent grammairien passé maître incontesté dans les sciences du langage en son temps.

La « *Alfiyya* », dont le titre entier est *al-khulāsa al-alfiyya*, est un texte rimé de grammaire arabe écrit par Ibn Malik et empruntée à la *Durra al-alfiyya* d'Ibn Muti al-Zawawi. Au moins 43 commentaires ont été rédigés sur cet ouvrage. La *Alfiyya*, de même que la *Ājurrūmiyya*, autre livre important de la grammaire arabe, écrit par un autre Maghrébin.

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes, jusqu'à ce que les systèmes éducatifs traditionnels soient remplacés par les systèmes coloniaux.

Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (*Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya*) en 1206

Savants et précurseurs des sciences modernes
Ibn Al Jazari

Abū al-'Iz Ibn Ismā'il ibn al-Razāz al-Jazarī (XIIe - début du XIIIe) est un important érudit, artiste, inventeur et ingénieur mécanique arabe. Le peu de choses connues sur sa vie provient de l'introduction à son Livre de la connaissance des procédés mécaniques « *Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya* » écrit en 1206 à la demande du prince artukide de l'époque, Nasir al-Din Mahmoud.

On lui doit les premiers automates du monde, précurseurs de l'informatique moderne. Son nom suggère qu'il serait originaire d'Al-Jazira. Il aurait vécu à Diyarbakır, située en Anatolie, dans le Sud-Est de l'actuelle Turquie. En 1206, il aurait déjà passé 25 ans au service de la famille artukide régnante.

Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (*Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya*) en 1206, qui lui a été commandé par le roi Nasser Eddine Mahmud ibn Mohamed

ibn Qarra, un des sultans des Beni Irtaka à Diyarbakır, à l'époque du calife abbasside Nasser Dinullah Abu al-Abbas Ahmad, en 1181. Cet ouvrage a été achevé après vingt-cinq ans d'étude.

C'est l'un des traités les plus importants de cette époque dans le monde musulman sur le sujet. Il existe des copies partielles de ce livre au Palais de Topkapı à Istanbul, au Musée des beaux-arts de Boston, au Metropolitan Museum of Art de New York, au musée du Louvre à Paris et à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford.



SUITE À UNE RÉOLUTION
DE LA CEDEAO

LE NIGERIA ROUVRE SES FRONTIÈRES AVEC LE NIGER

Le Nigeria a annoncé mercredi dernier la réouverture de ses frontières terrestres et aériennes avec la République du Niger, ainsi que la levée des sanctions précédemment imposées à ce pays suite au coup d'État qui a renversé le président Mohamed Bazoum en 2023. Cette directive a été donnée par le président nigérian Bola Tinubu en accord avec les résolutions adoptées par l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors du sommet extraordinaire qui s'est tenu le 24 février à Abuja, la capitale nigériane.

Lors de ce sommet, les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest ont convenu de lever les sanctions économiques imposées au Niger, au Burkina Faso, à la Guinée et au Mali. Le Nigeria avait fermé ses frontières terrestres et aériennes avec le Niger en août 2023, dans le but de convaincre la junte militaire de libérer M. Bazoum et des membres de sa famille détenus, et de rétablir l'ordre constitutionnel.

Ajuri Ngelale, le porte-parole du président nigérian, a indiqué dans un communiqué publié mercredi que M. Tinubu avait ordonné la levée immédiate des sanctions à l'encontre du Niger. Cela comprend la réouverture des frontières terrestres et aériennes entre les deux pays, ainsi que la levée de la zone d'exclusion aérienne de la CEDEAO sur les vols commerciaux à destination et en provenance du Niger. Le dirigeant nigérian a également approuvé la levée de toutes les sanctions économiques et financières contre la Guinée, selon le communiqué.

In Sahel Intelligence

CÔTES LIBYENNES

L'OCEAN VIKING PORTE SECOURS À 25 MIGRANTS

L'Ocean Viking, navire-ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru hier mercredi dernier au large de la Libye 25 personnes qui se trouvaient dans «une embarcation pneumatique à la dérive» depuis «environ une semaine», a indiqué l'ONG dans un communiqué. «Les personnes secourues rapportent que de nombreuses personnes seraient décédées et sont aujourd'hui portées disparues», précise SOS Méditerranée, dans son communiqué, relayé par des médias.

«Un plan de secours médical massif a dû être mis en place pour prendre en charge les rescapés qui se trouvaient dans un état physique et mental extrêmement précaire», poursuit l'ONG, ajoutant qu'«une demande d'évacuation médicale urgente a été transmise pour deux personnes retrouvées inconscientes et dans un état critique».

In Agences

PORT DE LOMÉ

Les pays de l'AES représentent plus de 90% du trafic en transit

Plus de 92%, c'est le volume du trafic en transit traité que représente pour le Port de Lomé en 2022, le trio formant l'Alliance des États du Sahel (AES), le Burkina Faso, le Niger et le Mali, indiquent des données officielles compilées par Togo First.

Selon les données compilées par Togo First à partir de sources officielles, les trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) le Burkina Faso, le Niger et le Mali représentent ensemble plus de 92 % du volume de transit traité par le port de Lomé en 2022. Une augmentation constante est observée depuis 2019, période durant laquelle la plateforme portuaire togolaise, principal hub maritime d'Afrique de l'Ouest, est devenue un carrefour commercial majeur pour la région du Sahel. Le Burkina Faso détient la part la plus significative, avec 80,48 % du trafic en transit du port. Le Niger suit avec 7,63 %. Le Mali représente 4,55 % du trafic, ce qui montre également une tendance à la hausse. Selon les informations fournies par Edem Tengue, ministre de l'Économie maritime togolais, l'année 2023 s'inscrit dans la continuité de cette tendance haussière observée depuis 2019, année où les pays de l'AES ont franchi le seuil des 90 % dans les activités de transit du port.

Les performances et les progressions varient d'un pays à l'autre. Depuis 2013, le volume de transit de marchandises en partance pour le Burkina Faso via le port de Lomé a montré une tendance à la hausse, avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 15,39%. Sur cette période de 9 ans, le volume de transit a suivi une trajectoire ascendante, passant de 849 716 tonnes en 2013 à 3 081 050 tonnes en 2022. Le volume à destination du Mali a également connu une croissance, passant de 93 927 tonnes en 2013 à 119 291 tonnes en 2014. Malgré une baisse en 2015 à 80 140 tonnes, les volumes ont par la suite fluctué, avec une tendance générale à la hausse, pour atteindre 174 203 tonnes en 2022.

En revanche, le transit de marchandises à destination du Niger via le port de Lomé a connu une légère baisse annuelle moyenne (TCAM : -0,98%) selon les calculs de Togo First. Sur cette période de 9 ans, le transit a affiché une trajectoire fluctuante, passant de 319 367 tonnes en 2013 à un pic de 516 346 tonnes en 2014, avant de connaître des variations, pour finalement s'établir à 292 301 tonnes en 2022, une baisse de plus de 8%.

Cette évolution, les experts du secteur attribuent aux efforts du gouvernement togolais qui ont consisté à améliorer l'infrastructure logistique et renforcer la coopération en matière de politique douanière et commerciale avec ces États. Et déjà premier port en matière de transbordement dans la sous-région, Lomé pourrait encore consolider sa position sur le segment du transit. Plusieurs analystes anticipent que les tensions dans la sous-région et les sanctions imposées par la CEDEAO aux pays du Sahel, notamment le Mali et le Burkina Faso, pourraient fortement influencer le transit dans les années à venir.

"L'importance stratégique du port de Lomé pour les pays de l'AES est évidente. Servant de conduit indispensable à leurs exportations et importations, le port est maintenant plus qu'un simple



point de transit. Il est devenu une artère vitale reliant ces économies au marché mondial, un outil de géopolitique. Avec les récents événements dans la sous-région, son rôle devrait se renforcer," nous confie un économiste togolais, ajoutant que "la position pacifique de la diplomatie togolaise dans la série de crises qui a touché le Sahel, en tant que médiateur entre les différents blocs, positionne Lomé et son port comme des acteurs sur qui compter, tant sur le plan politique qu'international ou commercial, à l'avenir."

Et Lomé compte saisir la balle au bond. En tant que principale façade maritime pour le Burkina, les autorités togolaises se sont engagées dans une offensive commerciale pour capter une part de marché plus importante face à Cotonou, qui attire une part significative des volumes en direction de Niamey. Cette offensive, qui ne date pas d'hier, s'est intensifiée ces dernières semaines et se manifeste par plusieurs visites de prospection, le renforcement des chambres de commerce, ou des mesures incitatives en faveur des opérateurs sahéliens, etc.

Lors d'une visite de travail au Togo mi-février, le Colonel-major Salissou Mahamane Salissou, ministre des Transports et de l'Équipement du Niger, a exprimé sa gratitude envers "la République sœur du Togo" pour son soutien significatif. "Grâce au Togo, depuis le 26 juillet, la population nigérienne continue à être approvisionnée," a-t-il déclaré à l'issue de sa rencontre avec Edem Kokou Tengue, ministre de l'Économie maritime togolaise. Dans un tour de vis commercial, le fisc togolais a récemment ajusté les incitations fiscales accordées aux marchandises transitant par Lomé en direction de ces trois pays. L'Office togolais des recettes (OTR) a, par une note, précisé que seules les marchandises déchargées sur sa plateforme portuaire devraient bénéficier de la suspension de la redevance statistique, une taxe suspendue pour toutes les marchandises à destination de ces pays depuis 1975, année de création de la CEDEAO. Cette mesure abondamment commentée dans

le milieu des affaires, symbolise désormais cette offensive commerciale subtile, alors même que le Sahel est plus que jamais favorable au Togo, disposé depuis que Faure Gnassingbé a adopté une position moins tranchée vis-à-vis des changements politiques dans la région.

Toutefois, pour que les volumes nigériens, qui ont évolué en dents de scie ces dernières années, répondent aux attentes des autorités togolaises, Lomé doit redoubler d'efforts pour rester compétitif pour les opérateurs, avec notamment l'accélération de certains chantiers tels que la rénovation de la Nationale 1. D'après des opérateurs utilisant le corridor Cotonou-Niamey, la route Lomé-Ouaga-Niamey, qui rallonge le trajet de 200 km supplémentaires est soumise à des menaces sécuritaires, reste encore généralement plus coûteuse. "Un certain nombre de préoccupations ont été soulevées par les opérateurs économiques à travers la Chambre de Commerce, notamment en ce qui concerne la sécurité et le traitement à certains niveaux du corridor," avait mentionné le ministre nigérian à l'issue de sa rencontre avec Edem Tengue, le mois dernier.

Un appel du pied auquel le ministre togolais de l'Économie maritime s'est montré réceptif, en indiquant qu'un nouveau chapitre de coopération maritime s'ouvre entre le Togo et le Niger lors d'une autre visite des autorités nigériennes.

Pour le ministre, l'objectif est désormais de faire en sorte que "les échanges commerciaux entre ces deux pays soient à l'échelle de l'économie, les plus fluides possibles et permettent un approvisionnement du marché nigérian ainsi que les exportations ou l'écoulement des produits fabriqués au Niger pour permettre justement à l'économie de nos deux pays de bien fonctionner."

Mais la bataille s'annonce rude, car depuis la levée des sanctions, Cotonou, de son côté, a multiplié les assouplissements de frais au profit des opérateurs nigériens pour rester dans la compétition.

In Agence Ecofin

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS : 20^E JOURNÉE

Le MC Alger reste leader avec neuf points d'avance

Le MCA consolide son avance à la tête du classement après sa victoire face à l'ASO Chlef. Mais les jeux ne sont pas encore faits. Le club algérois doit remporter les derbies, du moins faire de bons résultats dans ces confrontations très disputées pour espérer accroître ses chances de remporter le titre. Les poursuivants, eux, sont à l'affût. Le CR Belouizdad, qui s'est incliné face à l'USM Alger, compte trois marches en retard. Le CSC, nouveau dauphin, et l'USM Alger, avec deux matchs en moins, ne désespèrent pas.



Malmené à la mi-temps (1-3), le MC Alger a réussi à s'imposer devant l'ASO Chlef sur le score de 6 à 3, en match d'ouverture de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, disputé jeudi soir au stade du 5-Juillet d'Alger. Dans un match à rebondissements, les joueurs du MCA ont réussi, rapporte l'APS, à se sortir d'une situation difficile en réalisant une belle "Remontada". après avoir été menés 3-1 à la mi-temps. Bien inspirés, les joueurs de l'ASO Chlef ont ouvert le score dès la 13^e minute par Hamra, avant que Aliane (40^e) et Bourdim (45^e+10) n'aggrave le score après l'égalisation de Abdellaoui (38^e). En deuxième mi-temps, les Mouloudéens ont réussi à renverser la vapeur en 10 minutes avec les réalisations de Zougrana (48^e), Naidji (50^e, 76^e) et Bayazid (55^e), qui a redonné l'avantage aux Verts et Rouge. Merzougui (90^e) a scellé la victoire de son équipe. A la faveur de ce succès obtenu au forceps, le MC Alger (43 pts) consolide sa place de leader,

alors que l'ASO Chlef (23 pts) occupe le 12^e rang du classement et perd de précieux points pour la course au maintien. Le CR Belouizdad, lui, s'est fait piéger à domicile par l'USM Alger (1-0), en match derby, disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1 Mobilis, cédant par la même occasion sa deuxième place au classement général au CS Constantine, qui de son côté a disposé assez facilement de la lanterne-rouge, l'US Souf (3-0). Une défaite infligée par le jeune Abderrahmane Bacha (18^e), et qui sera probablement lourde de conséquences pour le Chabab dans sa course au titre, même s'il dispose encore de trois matchs en retard, surtout que l'actuel leader, le MC Alger, avait pris le large la veille, en battant l'ASO Chlef (6-3), creusant l'écart par la même occasion à neuf points sur son nouveau dauphin, le CSC. Le Chabab, lui, est désormais quatrième, avec 31 points, ex-aequo avec le Paradou AC, ayant perdu lui aussi au cours de cette 20^e

journée, sur le score de deux buts à zéro, chez le mal-classé MC Oran.

Ce dernier réalise donc une bonne affaire, en restant au contact de l'autre sérieux candidat au maintien, l'ES Ben Aknoun, qui un peu plus tôt dans l'après-midi avait dominé le NC Magra (3-1), au stade du 20-Août (Alger). Quoique, la bonne affaire du jour reste probablement celle de l'USM Alger, qui outre le prestige de battre le champion sortant en aller et retour, dans l'un des plus gros derbies de la capitale, a réalisé une belle remontée au classement général, en se hissant seule à la sixième place du classement général, avec 29 points, tout en ayant deux matchs en retard. A l'inverse, rien ne semble aller pour le mieux chez la JS Kabylie, qui vient de concéder une nouvelle défaite à domicile, cette fois contre l'Entente de Sétif, sur le score d'un but à

zéro. Une réalisation précoce, signée de l'inévitable Lahemri à la 21^e minute de jeu, et que les Canaris n'ont pas réussi à surmonter, alors qu'ils disposaient de soixante-dix minutes avant le coup de sifflet final. Une incapacité qui reflète toute la fébrilité de la JSK en cette deuxième moitié de parcours. Les péripéties de cette 20^e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir : MC El Bayadh - JS Saoura, à partir de 15h30, et US Biskra - USM Khenchela, à partir de 22h00. Des duels entre clubs de milieu de tableau, mais qui devraient quand même valoir le détour, car chacun des quatre antagonistes nourrit l'ambition de remonter un peu plus au classement, et pourquoi pas terminer la saison à une place honorable.

R.S.

**JEUX AFRICAINS :
L'ALGÉRIE TOUJOURS
EN 3^E POSITION
AU CLASSEMENT PROVISOIRE
AVEC 86 MÉDAILLES**

L'Algérie occupe toujours la 3^e place au tableau des médailles aux Jeux africains-2023 d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), après les épreuves disputées jeudi dans le cadre de la 11^e journée. Selon le tableau publié par le comité d'organisation des Jeux africains, la moisson de la délégation sportive algérienne a atteint un total de 86 médailles, (22 or, 28 argent et 36 bronze), juste à une médaille d'or du Nigéria, 2^e au tableau des médailles avec un total de 62 breloques (23 or, 18 argent et 21 bronze). L'Égypte caracole en tête, avec une impressionnante moisson de 134 médailles (76 or, 31 argent et 27 bronze). L'Algérie participe avec une délégation de 299 personnes dont 222 athlètes aux Jeux africains d'Accra. Elle est représentée dans 18 disciplines dont quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).

Programme des athlètes algériens pour la 12^e journée prévue vendredi Boxe : 57kg (dames): Chahina Selmouni (Algérie) - Genet Tsegaye Charbo (Ethiopie) 57kg (messieurs): Hichem Maouche (Algérie) - Idriss Mwebe (RD Congo) 63,5kg (messieurs): Abdelnacer Benlari-bi (Algérie) - Thabiso Dlamini (Eswatini).

APS

**HANDBALL/ TOURNOI
DE QUALIFICATION OLYMPIQUE
DÉFAITE DE L'ALGÉRIE
FACE À L'ALLEMAGNE**

La sélection algérienne de handball a perdu son match de la 1^{re} journée du tournoi "N.2" de qualification olympique (TQO) de handball masculin (14-17 mars), disputé jeudi à Hanovre face à l'Allemagne sur le score de 41-29, mi-temps (16-13). Dans l'autre match du groupe de Hanovre, la Croatie a battu l'Autriche sur le score de 35-29, mi-temps (16-16). A l'issue de ces résultats, l'Allemagne et la Croatie sont en tête avec 2 points devant l'Algérie et l'Autriche (0 pt). Les handballeurs algériens, vice-champions d'Afrique 2024, enchaîneront face à l'Autriche (samedi 16 mars, 17h00), puis la Croatie (dimanche 17 mars, 16h45). En prévision de ce tournoi, le staff technique national a fait appel à 23 joueurs dont ceux évoluant à l'étranger pour un stage qui s'est déroulé du 10 au 12 mars à Alger, avant de rallier la ville allemande d'Hanovre Les deux premiers de chaque TQO seront qualifiés pour les Jeux olympiques de Paris-2024.

APS

FIFA SERIES 2024 :

Petkovic convoque 31 joueurs, Mahrez le grand absent

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a retenu 31 joueurs en prévision du prochain stage de l'Equipe nationale (prévu du 18 au 26 mars) au Centre technique national de Sidi Moussa, et du tournoi FIFA Series-2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) vendredi. La première liste du sélectionneur national est marquée par l'absence du capitaine des Verts Riyad Mahrez (Al-Ahy-Arabie saoudite) ainsi que le retour de plusieurs joueurs, entre autres le milieu offensif Yacine Brahimi (El Gharafa SC/Qatar), Said Benrahma (Olympique lyonnais/ France), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan) Jouen Hadjam (Young Boys de Berne/Suisse), Bachir Belloumi (SC Farense/ Portugal) et Badredine Bouanani (FC Lorient/ France). Parmi les nouveautés, la première sélection de Mohamed Amine Madani (CS Constantine/Algérie), Moncef Bekrar (New York City-USA), Hadj Moussa (Vitesse Arnhem/ Pays-Bas), Kendouci (Ceramica/ Egypte) et Rafik Guitane (Estoril-Praia/ Portugal). D'autre part, le sélectionneur bosnien a renouvelé sa confiance aux cadres de l'équipe nationale à l'instar de Bensebaini, Bennacer, Attal, Bounedjah, Bentaleb ou encore Aouar. En revanche, le buteur historique des Verts, Islam Slimani, ainsi

que le meilleur artilleur du MC Alger Youcef Belaili ne figurent pas dans la première liste du nouveau sélectionneur national, tout comme le gardien M'Bolhi (CR Belouizdad). Pour rappel, les Verts affronteront durant ce tournoi international la Bolivie, le vendredi 22 mars 2024 au Nelson-Mandela Stadium (22h00), et l'Afrique du Sud, toujours dans le même stade (22h00), le mardi 26 mars 2024.

La liste des 31 joueurs

Gardiens : Benbot (USM Alger), Mandrea (SM Caen /France), Zeghba (Damac- Arabie saoudite)

Défenseurs : Ait Nouri (Wolverhampton), Attal (Adana Demirspor/ Turquie), Belaid (USM Alger), Bensebaini (Dortmund), Guitoun (FC Metz/ France), Hadjam (Young-Boys/Suisse), Madani (CS Constantine), Mandi (Villarreal CF/ Espagne), Tougai (ES Tunis)

Milieux de terrain : Aouar (AS Rome/Italie), Bennacer (AC Milan/Italie), Bentaleb (Lille/ France), Bouadoui (OGC Nice/France), Guitane (Estoril-Praia/ Portugal), Kendoussi (Ceramica- Cléopâtre FC/Egypte), Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), Abdelli (Angers/ France)

Attaquants : Benrahma (O.Lyon/ France), Ammoura (Union SG/Suisse), Bekrar (New-York City/USA), Belloumi (SC Farense/ Portugal), Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Bouanani (FC Lorient/ France), Bounedjah (Al Sadd/ Qatar), Brahimi (El Gharafa SC / Qatar), Chaïbi (Frankfurt/Allemagne), Gouiri (Stade rennais/France), Hadj Moussa (Vitesse Harnhem/ Pays-Bas).

APS

SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL : Les cinq assistants de Petkovic connus

La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé mardi sur son site officiel, le nouveau staff technique de la sélection nationale, qui assistera le Bosnien Vladimir Petkovic dans sa mission, et dans laquelle figure l'entraîneur algérien Nabil Neghiz comme adjoint. Le staff comporte quatre autres membres, à savoir : le 2^e entraîneur adjoint, le Suisse Davide Morandi (58 ans), le préparateur physique italien, Paolo Rongoni (52 ans). Les deux autres entraîneurs engagés par la FAF et Petkovic se

chargeront des gardiens de but. Il s'agit de Merouane Messaï et de Nacer-Eddine Berarma.

Le Bosnien est le nouveau sélectionneur national depuis le 4 mars courant, jour où il avait officiellement paraphé un contrat de deux ans, soit jusqu'en 2026. Lui et ses assistants auront pour mission de qualifier les «Verts» à la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), ainsi qu'à celle du Mondial-2026.

APS

"LA ROCKEUSE DU DÉSERT"

LE GRAND HOMMAGE À HASNA EL BECHARIA

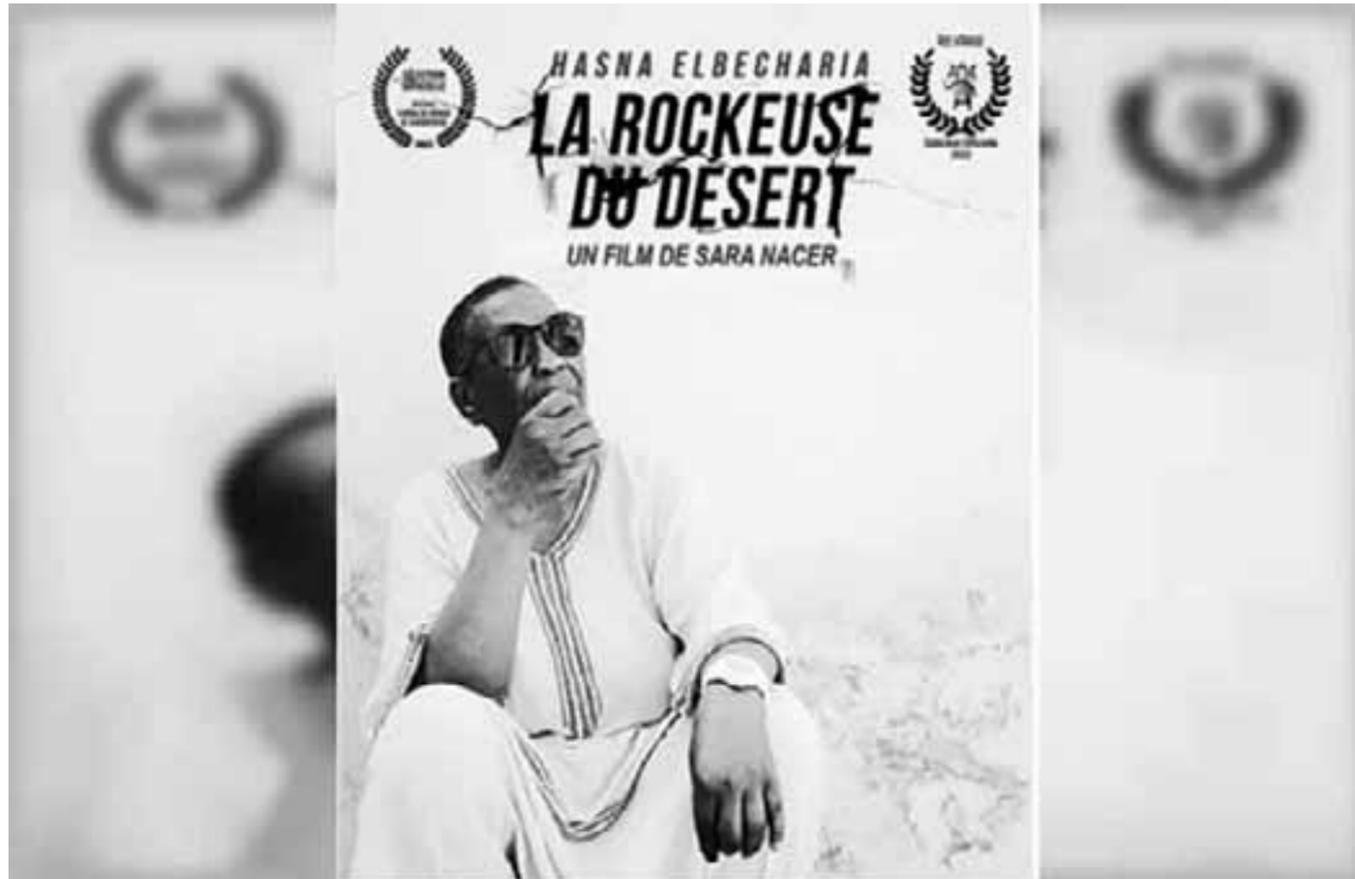
Le film-documentaire sur Hasna El Becharia, intitulé "La Rockeuse du Désert", se veut "un vibrant hommage à cette artiste et au patrimoine culturel et musical algérien", a indiqué en fin de semaine, sa réalisatrice algéro-canadienne, Sara Nacer.

Ce long métrage qui sera projeté le 31 mars en cours à Alger et le 3 avril prochain à Oran, est un "vibrant hommage à l'icône de la musique et chant Diwane au féminin, que j'ai suivie pendant 10 ans et dans lequel j'ai essayé de dépeindre une artiste dans sa vie, tant personnelle qu'artistique, est sans cesse jalonnée d'épreuves difficiles", a-t-elle précisé lors d'un entretien téléphonique avec l'APS en marge de son séjour en Algérie.

"Je suis très heureuse que les publics algérois et oranais puissent enfin découvrir ce film après sa projection aux rencontres cinématographiques de Béjaïa en septembre dernier et au Festival Atri à Taghit (Béchar) en février 2023", a déclaré la réalisatrice.

Et d'ajouter: "j'espère que d'autres projections auront lieu dans d'autres villes du pays dans la perspective d'une meilleure connaissance du public de cette artiste et de l'art Diwane".

"La Rockeuse du désert" d'une durée d'1h 15min, tourné et réalisé sur une période de presque dix (10) ans, est un portrait intime et profond de Hasna El Bacharia l'unique femme à jouer avec dextérité le Goumbri, unique instrument à cordes de la musique et danse Diwane et qui été par le passé réservé uniquement aux Maalmines (hommes), a-t-elle expliqué. "En étant l'unique femme-artiste à joué le Goumbri, Hasna El Bacharia est la première musicienne qui a dépassé les barrières sociales des rituels tant sacrés que profanes de la cul-



ture Diwane dans le pays", a-t-elle ajouté. Ce long métrage a, depuis sa sortie en 2022, décroché plusieurs prix et récompenses internationales notamment le prix du meilleur long métrage documentaire catégorie "Regards d'ici" au Festival international "Vues d'Afrique de Montréal (Canada) en 2022, prix du meilleur long métrage documentaire au San Francisco (USA) Arab film-festival en 2022, le prix du meilleur film réalisé par une femme au Swedish International film festival (Suède) en plus du grand prix du jury du film-documentaire (Bantu du Jury) au Festival international de films africains et afro-des-

cendants "Bangui: Fait son Cinéma", (République centrafricaine). Il a également reçu la mention spéciale du jury au "Ahmed Attia Award for the Dialogue of Cultures 2022" (Espagne) lors du "Euro-med docs Market et Pitching forum", a été finaliste de la catégorie du meilleur long métrage au "Social Impact Film and Art festival" de Montréal (Canada) en 2022 et enfin nommé pour "The Public Award for the Best Film

Directed by a Woman of Color", à New York (USA). Au sujet de ses futurs projets cinématographiques, la jeune cinéaste algéro-canadienne a déclaré qu'elle sera dans la continuité de ce long-métrage, à savoir la poursuite de l'exploration du patrimoine culturel, matériel et immatériel algérien dans le but de le mettre en exergue et le promouvoir.

I/Med

PUBLICITÉS SUR LES CHÂÎNES TV ALGÉRIENNES : L'ANIRA appelle au respect des normes

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a lancé un appel pressant aux chaînes de télévision algériennes, leur demandant de se conformer strictement aux dispositions légales et réglementaires encadrant la publicité audiovisuelle.

Cette démarche fait suite à des observations préoccupantes : durant les trois premiers jours du mois de Ramadhan, l'ANIRA a constaté des « coupures publicitaires prolongées » pratiquées par certaines chaînes, nuisant ainsi à l'intérêt des téléspectateurs et outrepassant le temps alloué à la diffusion des spots publicitaires.

L'instance de régulation met en avant la nécessité d'adhérer aux articles 69 et 74 du décret exécutif 16-222 du 11 août 2016, qui établit un cahier des charges général imposant des règles strictes à tous les services de diffusion télévisuelle ou sonore. Ce rappel intervient dans l'attente de l'adoption d'une loi spécifique à la publicité, soulignant l'importance du respect des normes en vigueur pour la

protection des téléspectateurs et le maintien des valeurs familiales algériennes. Face à cette situation, l'ANIRA insiste sur l'importance pour les médias audiovisuels de se conformer à l'ensemble des règles légales en vigueur. Cette exigence ne se limite pas uniquement à une question de respect des durées de publicité mais touche également à la responsabilité des médias de préserver l'intérêt et le bien-être des téléspectateurs, ainsi que de respecter les spécificités culturelles et familiales de la société algérienne. L'appel de l'ANIRA est un rappel crucial de la nécessité pour les chaînes de télévision de trouver un équilibre entre leurs impératifs commerciaux et le respect des droits des téléspectateurs. En mettant l'accent sur le respect des dispositions légales et réglementaires, l'Autorité vise à garantir une expérience télévisuelle respectueuse et enrichissante pour le public algérien, tout en préservant les valeurs et l'intégrité de l'espace audiovisuel national.

I.Med

FESTIVAL DES JEUNES AMATEURS DE LA CHANSON CHAÂBIE

Dans le sillage des «chouyoukh»

La deuxième édition du Festival des jeunes amateurs de la chanson chaâbie s'est ouverte vendredi soir à Alger avec la participation de jeunes talents de ce genre musical populaire algérien, distingués lors de la précédente édition.

Accueillie à la maison de jeunes Bachdjerrah, la soirée d'ouverture de cet événement dédié à la découverte de jeunes talents de la chanson chaâbie, a été animée par Azouz Abdelghani, Ziyad Boulahbib, Bahloul Mohamed, lauréats de la première édition de ce concours ouvert aux jeunes amateurs de la chanson chaâbie au niveau de la capitale.

Accompagnés par l'orchestre de la troupe "El fen El assil (L'art authentique)", les trois artistes ont gratifié le public d'une sélection de pièces puisées du répertoire chaâbi en faisant revivre des textes chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de El Hachemi Guerouabi.

Distingués lors de la précédente édition de ce festival, Azouz Abdelghani, Ziyad Boulahbib, Bahloul Mohamed ont reviv-

sité des pièces célèbres du répertoire chaâbi, faisant montre d'une maîtrise "élevée" dans l'interprétation de chansons et donnant un nouvel élan au texte chanté.

Le commissaire du festival, Abdelhamid Boumoussa, a souligné que plus de 88 troupes amatrices participent à cette édition. Les premières qualifications mettront aux prises jusqu'au 28 mars les troupes en lice afin de désigner dans un premier tour 24 troupes, pour en désigner 12 puis 6 pour la phase finale, a-t-il expliqué.

Un jury évaluera les prestations de tous les candidats qui, au terme des qualifications, concourront en finale pour les trois premières places lors d'une prestation prévue le 6 avril à la salle Ibn Khaldoun. Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, le Festival de la chanson chaâbie vise à préserver le patrimoine musical algérien et à le transmettre aux générations futures à travers une interaction avec les maîtres de ce genre très ancré en Algérie. Organisé par la Direction de

la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des activités culturelles, le 2e Festival de la chanson chaâbie se poursuit jusqu'au 6 avril à travers les espaces culturels de la capitale dans le cadre du programme d'animation artistique et culturelle durant le mois de Ramadhan. Le directeur général de la

jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi, et le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, Sifi Yacine, ont assisté à la soirée d'ouverture aux côtés de cadres centraux, responsables locaux et représentants d'associations pour la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien.

I.Med

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED
 NIF N° 40801600001504900003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
 N° 24/2024

Le Centre hospitalo-universitaire Bab El Oued lance un appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'Approvisionnement en instrumentation médicale, au profit des services du centre hospitalo-universitaire de BAB EL OUED, pour l'exercice 2024, réparti en vingt (21) lots séparés :

- LOT N°01 : Instruments de microchirurgie pour service ophtalmologie
- LOT N°02 : Plateaux chirurgicaux pour tous les services
- LOT N°03 : Instrumentation pour tous les services
- LOT N°04 : Boîte vésicule pour le service de chirurgie générale
- LOT N°05 : Boîte goitre pour le service de chirurgie générale
- LOT N°06 : Boîte hernie pour le service de chirurgie générale
- LOT N°07 : Boîte d'estomac pour le service de chirurgie générale
- LOT N°08 : Instrumentation pour le service d'urologie
- LOT N°09 : Instrumentation endoscopique pour la chirurgie ventriculaire pour service neurochirurgie
- LOT N°10 : Instrumentation endoscopique pour la chirurgie endonasale pour service neurochirurgie
- LOT N°11 : Instrumentation microchirurgicale pour service neurochirurgie
- LOT N°12 : Micromoteur de marque BIEN AIR
- LOT N°13 : Instrumentation dentaire
- LOT N°14 : Instruments de oéloscopie pour service chirurgie générale
- LOT N°15 : Containers de stérilisation
- LOT N°16 : Instrumentation spécifique pour le service ORL
- LOT N°17 : Boîte petite chirurgie pour service oncologie pédiatrique
- LOT N°18 : Boîte d'urologie pour service oncologie pédiatrique
- LOT N°19 : Boîte d'instrumentation pour chirurgie pédiatrique abdominale pour service oncologie pédiatrique
- LOT N°20 : Boîte chirurgie thoracique pédiatrique pour service oncologie pédiatrique
- LOT N°21 : Boîte chirurgie générale pour service oncologie pédiatrique

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot, Toute offre incomplète sera rejetée.
Les candidats intéressés peuvent être attributaires d'un ou plusieurs lots.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux importateurs et/ou distributeurs agréés par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, Justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1. **Capacités professionnelles :** Ayant l'agrément d'importation des dispositifs médicaux délivré par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique.
2. **Capacités financières :** Ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaires des années (2020-2021-2022) de : 35 000 000.00 DA
3. **Capacités techniques :** Ayant réalisé au moins un projet similaire à l'objet du présent cahier des charges; Justifier par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Bab El Oued, bureau des marchés contre le paiement d'une somme de 3.000 DA, non remboursable, auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire de Bab El Oued, Les soumissions doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Dossier de candidature ».

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».
 L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».
 Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 14 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU Bab El Oued, et ne doit porter que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
 Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 24/2024
 Ayant pour objet:

Approvisionnement en instrumentation médicale, au profit des services du centre hospitalo-universitaire de BAB EL OUED, pour l'exercice 2024, réparti en vingt un (21) lots séparés

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8 h00 à 12 h00.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ GHEDIR
COMMUNE DE BORDJ GHEDIR
 NIF : 096734099078600

AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Le PVAPC de la commune de Bordj Ghedir lance un avis d'appel à offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- 1. RÉALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA - OULED SILINI - LEBOAIRAT (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 01: RÉALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 02: RÉALISATION DES ROUTES SECONDAIRES OULED SILINI (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 03: RÉALISATION DES ROUTES SECONDAIRES LEBOAIRAT APC BORDJ GHEDIR
- 2. RÉHABILITATION DES ROUTES RUE MEHADI LALOJANI ZEGJANDOU BORDJ GHEDIR

Les entreprises intéressées qualifiées dans le domaine de travaux publics catégorie 04 et plus, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège de la commune de Bordj Ghedir -bureau des marchés -contre le paiement de 5000.00 DA frais de tirage auprès du trésorier communal Bordj Ghedir .

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» et «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres)
 Avis d'appel d'offre N° :.....

Les offres doivent être déposées auprès du Service Marché De commune, de Bordj Ghedir

L-le dossier de candidature contient

- la déclaration de candidature (rempli et signé et cacheté et daté)
 - la déclaration de profit (rempli et signé et cacheté et daté)
 - les statuts pour les sociétés (EURL, SARL, et SNC SPA)
 - Une copie du dépôt des comptes sociaux des sociétés (en cas de EURL, SARL, et SNC SPA)
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Certificat de qualification et de classification
 - liste matérielle signer par l'huissier de justice (2024) + copie carte grise + Assurance.
 - Une copie conforme du numéro d'identification fiscale (NIF)
 - Une copie conforme registre commerce.
 - les attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
 - Une copie conforme de l'extrait de rôle valable (néant / tableau)
 - Les moyens humains visés par la CNAS 2024 + diplômes.
 - La liste des références professionnelle des trois dernières années.
 - Copier l'égaliser Les bilan fiscaux des trois dernières années 2020-2021-2022 .
 - un extrait du casier judiciaire (n°3) pour le soumissionnaire /ou pour le gestionnaire s'il s'agit d'une société.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- N.B. Toutes les copies doivent être valables à date d'ouverture des plis

L'offre technique contient

- Une déclaration à inscrire (rempli et signé et cacheté et daté)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et planning prévisionnel de réalisation de travaux signé et rempli et cacheté et date.
- le cahier des charges (signé et rempli et cacheté et date) portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»

L'offre financière contient

- La lettre de soumission, remplie, date, signé et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaire, remplie, date, signé et cachetée.
- Le détail quantitatif et estimatif, remplie, date, signé et cachetée.
- Le délai de préparation des offres est fixé à (12 jour) à compter de la 1^{ère} parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour délais de préparation des offres jusqu'à 13h30.
- L'ouverture des plis se déroulera le dernier jour à 14 h 00 au siège de commune.
- Si le dernier délai correspondant à un jour de repos il sera reporté au premier jour de travail après.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (90) + durée de la préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
 DAIRA DE DAR CHIOUKH
 COMMUNE DE SIDI BAIZID
 N° FISCAL : 098417129062417

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15-247
 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid informe du lancement d'un Attribution provisoire objet de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° 05/2024 de l'Operations suivante Comme indiquer sur le tableau sis dessous

N°	TRAVAUX	ENTREPRISE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL	Note Tech	Montant corrigé DA/TTC	Délai (jours)	Critère de choix
01	*Ouvertures de pistes rurales dans la commune de Sidi Baizid Lot n° 02: Ouverture de piste en tuf sur une distance de 08 km reliant les régions de Ben Yamen et El-Argoub Lahmar a la RW n° 146	EL TIR Mustapha 193170103516113	48	14.484.085.00	50 jours	Offre unique

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15-247

Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire a le droit de contester cet attribution au plus tard dix (10) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire

Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de recours de la commune de sidi baizid

TECHNOLOGIE

ELON MUSK PRÉDIT QUE L'IA VA SE HEURTER À CETTE DOUBLE PÉNURIE DANS UN AN !

Dans une interview récente, Elon Musk, directeur de Tesla, a évoqué la croissance très rapide de l'intelligence artificielle, prédisant les prochaines pénuries qui risquent de bloquer son développement. Pour lui, le monde manquera à la fois d'électricité et de transformateurs électriques dès l'année prochaine. Que l'avenir nous réserve une singularité technologique bénéfique, ou l'apocalypse causée par l'intelligence artificielle, il semblerait que l'humanité ait encore un peu de temps devant elle pour profiter de sa position dominante actuelle. Selon Elon Musk, dans une interview lors de la conférence Bosch Connected-World, le monde va manquer d'électricité pour le développement de l'IA. Le milliardaire a prédit une double pénurie, après des difficultés d'approvisionnement depuis un an en processeurs neuronaux. Pour lui, il n'y aura pas assez de transformateurs abaisseurs de tension pour alimenter toutes les machines utilisées pour faire tourner les différentes intelligences artificielles. Il a ensuite enchaîné avec une petite blague. « Nous allons manquer de transformateurs pour faire fonctionner les transformateurs ». Elon Musk a ensuite prédit une pénurie d'électricité, purement et simplement. En plus des demandes grandissantes en alimentation pour le développement exponentiel de l'IA, il a également cité la transition vers les voitures électriques, et que l'infrastructure actuelle sera insuffisante pour subvenir à tous ces besoins en électricité.

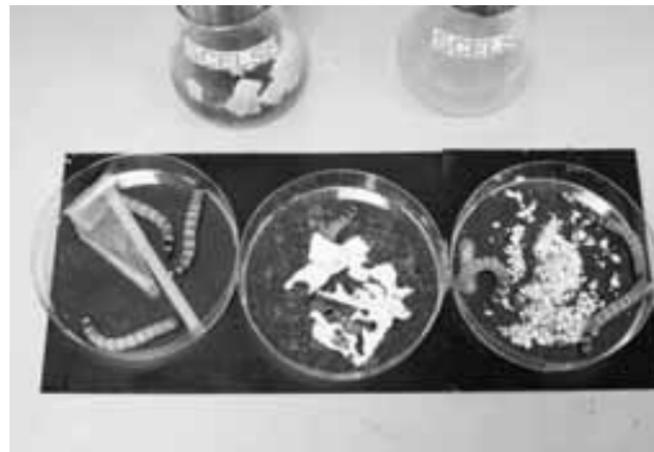
In Futura Sciences

ÉTUDE

Un «intestin de ver» artificiel a réussi à dégrader des plastiques

La lutte contre la pollution plastique est devenue une priorité quasi nationale pour beaucoup de pays dans le monde. A cet effet, une équipe de chercheurs singapouriens a mis au point une solution inspirée de la nature : un «intestin de ver» artificiel capable de dégrader les plastiques.

Les scientifiques de l'Université Technologique de Nanyang (NTU) à Singapour ont développé un «intestin de ver» artificiel pour dégrader les plastiques, offrant ainsi une nouvelle méthode pour lutter contre le problème mondial de la pollution plastique. En nourrissant des vers avec des plastiques et en cultivant les microbes trouvés dans leurs intestins, les chercheurs de l'école d'ingénierie civile et environnementale de la NTU et du Centre singapourien pour l'ingénierie des sciences de la vie environnementale ont démontré une nouvelle méthode pour accélérer la biodégradation des plastiques. Une équipe de scientifiques de la Nanyang University de Singapour (NTU Singapore) a mis au point un «intestin de ver» artificiel pour décomposer les plastiques, ce qui laisse espérer une méthode inspirée de la nature pour s'attaquer au problème mondial de la pollution. Pour développer leur méthode, les scientifiques ont nourri trois groupes de super-vers avec différents régimes de plastiques – polyéthylène haute densité (HDPE), polypropylène (PP) et polystyrène (PS) – pendant 30 jours. Après avoir nourri les vers avec du plastique, les scientifiques ont extrait les microbiomes de leur intestin et les ont cultivés dans des flacons contenant des nutriments synthétiques et différents types de plastiques, formant ainsi un «intestin de ver» artificiel. Les scientifiques ont constaté que par rapport au groupe témoin, les flacons contenant les microbiomes intestinaux des vers nourris au plastique montraient une augmentation significative des bactéries dégradant le plastique. De plus, les communautés microbiennes colonisant les plastiques dans les flacons étaient plus simples et plus adaptées au type spécifique de plastique que les microbes trouvés sur les plastiques qui



avaient été directement nourris aux vers. Cette étude représente la première tentative réussie de développer des communautés bactériennes associées au plastique à partir de microbiomes intestinaux de vers nourris au plastique. Les chercheurs estiment que leur preuve de concept pose les bases pour le développement d'approches biotechnologiques utilisant les microbiomes intestinaux des vers pour traiter les déchets plastiques. Il s'agit d'un système développé par les chercheurs qui imite l'intestin d'un ver, utilisant les microbes trouvés dans l'intestin du ver pour dégrader les plastiques. Les chercheurs ont nourri des vers avec différents types de plastiques, puis ont extrait les microbiomes de leur intestin et les ont incubés avec des nutriments synthétiques et différents types de plastiques. Cette méthode permet d'augmenter la quantité de bactéries dégradant le plastique et de développer des communautés microbiennes plus simples et plus adaptées à un type spécifique de plastique. Les chercheurs souhaitent comprendre comment les bactéries dans l'intestin du super-ver dégradent les plastiques au niveau moléculaire. Cette recherche pose les bases pour le développement d'approches biotechnologiques utilisant les microbiomes intestinaux des vers pour traiter les déchets plastiques.

In Enerzine

SANTÉ

Le cancer colorectal en hausse dans le monde chez les moins de 50 ans

Les médecins s'inquiètent de la hausse alarmante du nombre de cas de cancers du côlon dans le monde chez les patients de moins de 50 ans. Bien que le cancer colorectal soit plus fréquent chez les personnes âgées, il touche désormais de plus en plus de jeunes adultes, comme l'explique Ning Jin, oncologue et chercheuse à l'Université de l'Ohio : "Des études récentes montrent que le cancer du côlon précoce augmente de 2 % par an. On parle de cancer colorectal pré-

coce lorsque l'âge au moment du diagnostic est inférieur à 50 ans." Le cancer du côlon touche chaque année plus de 47 000 personnes et cause le décès de 17 000 personnes. Selon Ning Jin, "un mode de vie plus sain, une activité physique et un régime alimentaire riche en fibres, pauvre en viande rouge et en graisses animales", réduiraient les risques de développer cette maladie." Cependant les modes de vie ne sont pas les seuls facteurs à

prendre en compte, les chercheurs estiment que des facteurs génétiques héréditaires peuvent également influencer sur le risque global. Le cancer colorectal est un type de cancer qui affecte le côlon (le gros intestin) ou le rectum. Il s'agit d'un des types de cancer les plus répandus dans le monde qui peut avoir des conséquences graves et entraîner la mort. Les symptômes courants sont notamment les suivants : diarrhée, constipation, pré-

sence de sang dans les selles, douleurs abdominales, perte de poids inexplicable, fatigue et carence martiale. Le cancer colorectal est souvent asymptomatique aux premiers stades de la maladie. Il est possible de réduire le risque de ce type de cancer en privilégiant une alimentation saine et l'activité physique et en renonçant au tabac. Le dépistage à intervalles réguliers joue un rôle crucial dans la détection précoce.

In Africanews

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Comment la pollution attaque aussi votre cœur, selon une nouvelle étude

Une étude publiée au sein du New England Journal of Medicine a récemment dévoilé que la pollution au plastique aurait des conséquences sur la santé cardiaque. La plupart des déchets plastiques ne sont jamais recyclés et se décomposent en microparticules. Ce sont précisément les microparticules et les nanoplastiques. En effet, les microparticules de plastiques sont présentes partout autour de nous. Nous en respirons, buvons et mangeons, sans même s'en rendre compte. Cependant, nous ne sommes

pas forcément informés des effets qu'elles ont sur notre corps. Les microparticules multiplient par 4 le risque d'AVC, crises cardiaques et de décès. Pour réaliser cette étude, 257 personnes ayant subi une intervention chirurgicale pour dégager les vaisseaux sanguins, ont été suivies. Les chercheurs ont analysé l'accumulation de graisses des artères carotides, extraite par les chirurgiens. Ces artères sont chargées d'alimenter le cerveau en sang et en oxygène. Parmi les 257 sujets, 150 étaient concernés par la présence

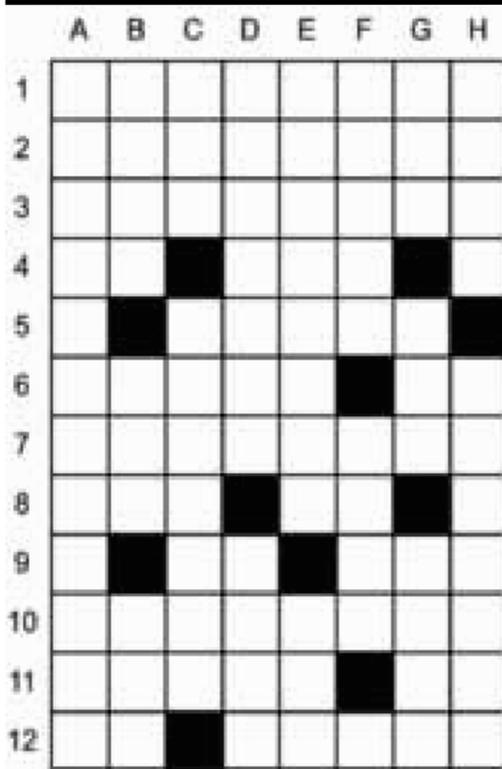
de microparticules. Ces personnes ont été suivies durant 3 ans après leur opération. Entre 20 et 30 % des patients ont subi une crise cardiaque, un AVC ou sont simplement décédés de toutes causes dans les trois années suivantes. Pour les sujets s'étant fait opérer mais ne présentant pas de traces de microparticules dans le sang, ce taux s'élève à seulement 8 %. L'étude suggère donc que la présence de microparticules multiplie par 4 le risque d'AVC, de crises cardiaques ou de décès. « J'espère que le message alar-

mant de notre étude sensibilisera les citoyens, et surtout les gouvernements, à l'importance de la santé de notre planète », a déclaré la directrice de l'étude. Cette enquête permet de révéler que l'activité humaine a des conséquences sur la santé de la planète et que, la planète va en retour avoir des conséquences sur notre santé. Préserver la Terre contribue à préserver le bien-être humain. La pollution peut donc dégrader la santé humaine. En effet, elle affecterait l'ensemble du système respiratoire et augmenterait le risque

de maladies cardiaques, d'asthme, et même de certains cancers. Les chercheurs affirment que cette étude devra être prouvée par de nouvelles analyses. En réalité, cela signifierait que les nanoplastiques constituent la principale cause de maladies coronariennes jamais découverte. Il est donc primordial de poursuivre les recherches pour comprendre le danger que présente le plastique dans le sang. L'étude suggère que les risques pour la santé seraient très importants et inédits.

In Top Santé

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Inceivable.
- B. Qui ne résistent pas au premier examen. Singe d'Amérique. Liquide insipide.
- C. Effet de travail manuel. Mesures anglo-saxonnes.
- D. Dur au mal. Il est ferme en attendant.
- E. Trouver la clé. Le savoir est une marque de reconnaissance.
- F. Portera préjudice. Un val ou des îles (d').
- G. Il fume au Japon. Canton. Nombre de collines entourant Rome.
- H. Maintenu contre soi. Constitue une preuve.

HORIZONTALEMENT

- 1. Du rose aux joues.
- 2. Nébuleuse.
- 3. Prudence de la franchise.
- 4. Une Citroën. Un futur gradé.
- 5. Petit échassier.
- 6. Grimpeur des Pyrénées. Il était beau comme un astre.
- 7. Trainers dans la boue.
- 8. Terre à vase. L'erbium.
- 9. Précision musicale. Résine fède venant de la fénule.
- 10. Pas bien méchantes.
- 11. Disque ou rayon. Platine sans les disques.
- 12. Entorsillé. Muni de pignons.

LES MOTS FLÉCHÉS

CIRCUITS MARS TRES (down)

AVANCE D'ARGENT (right)

CANAL D'EAU DE MER (down)

PELE UNE ORANGE (down)

SMILE AFIN DE TROMPER (down)

EXPRIME ORALEMENT (down)

IL VIENT DE L'ORGE (down)

ATLANTIQUE A PORNIC (down)

RADIO FM (down)

ANCIENNES GROGUES (down)

BIZARREMENT (down)

ACHARNEMENT (right)

INDIGNE (right)

COUPER EN TRANCHES FINES (right)

PHASE DE LA LUNE (right)

IL VA AVEC L'OR (right)

ACCULEE (right)

AIIGILLE DU DENT (right)

EXPRESSION D'UNE JEUNE VOLONTE (right)

LE LOUP, LE RENARD ET LA... (right)

EXCLAMATIF ET IRONIQUE (right)

BON VOULOIR (right)

IL EN IMPOSAIT AUX PLUS RICHES (right)

TELE UNE ISSE INEVITABLE (right)

NOTA BENE (right)

IL CHANGE CHAQUE ANNEE (right)

ARTICLE A MADRID (right)

MADAME EN ABREGE (right)

IL EN IMPOSAIT AUX PLUS RICHES (right)

QUI PEUT TUER (down)

DESAVEU (down)

ROI A JOUER (down)

ENJAMBEE DU PETIT POUCE (down)

ALLIAGES SPECIAUX (down)

EFFET AU TENNIS (down)

CONJUGATION DE COORDINATION (down)

EXISTES (down)

PAS TRÈS SPIRITUEL (right)

ENTRE L'HOMME ET L'ENFANT (right)

OPÉRER (right)

COMMERCE DE CUIR (right)

CADRE DE VIE (right)

SYMBÔLE CHIMIQUE DU CHROME (right)

DEUXIÈME DEGRÉ D'UNE GAMME (right)

ATTENDS DANS LEURS INTÉRÊTS (right)



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARSENIC CENTIME COCHE COLONEL EBERLUE ECRIN EDITORIAL ENTRETIEN
 FIRME FOLIE GREEMENT LANCEE LEITMOTIV LEVEE LOYAL MIEUX NABI NOYE
 PALMERAIE PATINOIRE PEDALO PERTE PERVENCHE TUNER VERANDA VOYANCE

E	C	P	L	E	X	C	N	F	V	L	T
H	I	F	A	N	U	O	O	I	B	A	N
C	N	A	I	T	E	L	T	C	R	N	E
N	E	D	R	R	I	O	R	U	H	C	M
E	S	N	O	E	M	N	L	E	N	E	E
V	R	A	T	T	M	E	O	A	B	E	E
R	A	R	I	I	V	L	Y	I	D	E	R
E	E	E	D	E	M	O	A	O	R	E	G
P	L	V	E	N	V	E	L	P	N	E	P

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:20	12:57	15:37	17:56	19:24

GECF : L'ALGÉRIE, FOURNISSEUR CLÉ DE L'EUROPE JUSQU'EN 2050

L'Algérie est appelée à conserver son rôle crucial en tant que fournisseur majeur de gaz naturel sur le marché européen à long terme, selon le dernier rapport annuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Le rapport, intitulé « Perspectives mondiales sur le gaz GECF 2050 », souligne que l'Algérie devrait maintenir sa position en tant que fournisseur clé de gaz naturel pour

l'Europe, à la fois par le biais de gazoducs et de gaz naturel liquéfié (GNL), jusqu'en 2050. Il met en évidence le fait que l'Algérie demeure le principal pourvoyeur de gaz pour l'Europe du Sud, assurant environ 70% de ses exportations via des gazoducs, avec les 30% restants sous forme de GNL. En 2022, les exportations totales de gaz naturel de l'Algérie ont atteint 52 milliards de

mètres cubes, combinant les livraisons par gazoducs et le GNL, une grande partie du GNL étant dirigée vers l'Europe. L'Algérie a exporté au total 10 millions de tonnes de GNL, dont environ 9,2 millions de tonnes ont été fournies à l'Europe, ce qui la place au quatrième rang des plus grands fournisseurs de GNL du continent européen.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 17 MARS 2024 // N°771 // PRIX 20 DA

ALGÉRIENS ET AZERBAÏDJANAIS LE SOUHAITENT :

Elever les relations bilatérales au rang de l'excellence

L'Algérie et l'Azerbaïdjan accordent une "attention particulière" au renforcement des liens de coopération et à l'élévation des relations bilatérales au rang de l'excellence, a affirmé hier l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, M. Elchin Amirbayov.

L'établissement de missions diplomatiques au niveau des deux capitales a certainement renforcé les relations entre les deux pays, et les contacts au plus haut niveau, notamment entre les membres de nos gouvernements respectifs, qui ont eu beaucoup d'échanges ces dernières années, témoignent d'un intérêt mutuel pour renforcer davantage les relations politiques et économiques entre Bakou et Alger", a-t-il souligné dans un entretien accordé à l'APS. Rappelant que le président de l'Azerbaïdjan a visité Alger, à l'occasion du sommet de la ligue des Etats arabes dont il était l'invité d'honneur, M. Amirbayov a affirmé que son pays espère accueillir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29), prévue en novembre prochain. "Il y a un grand souhait de notre côté d'accueillir le Président algérien à cette conférence. Cela permettra de renforcer nos relations bilatérales", a-t-il souligné. Selon l'envoyé spécial du Président de l'Azerbaïdjan, son pays souhaite insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale pour la hisser au plus haut niveau, compte tenu des intérêts communs et des grandes potentialités que recèlent les deux pays. "J'ai eu, mercredi, des discussions au niveau du ministère des Affaires étrangères et au niveau du Parlement, sur les voies et moyens de booster les relations économiques entre les deux pays", a-t-il indiqué, précisant avoir évoqué avec ses interlocuteurs l'idée de "création d'une commission mixte intergouvernementale". "J'espère que ce sera pour bientôt. Nous avons déjà soumis le projet de l'accord à l'Algérie et on nous a assuré que nous sommes proches de finaliser cet accord", a-t-il ajouté, estimant que la mise en place de cette commission permettra d'"identifier les domaines de coopération". A ce propos, il a affirmé que le secteur de l'énergie est "le premier domaine de coopération entre les deux pays", notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables. Qualifiant le potentiel de coopération dans ce domai-



ne d'"important", M. Amirbayov a regretté que ce potentiel ne soit pas totalement exploité. Il a fait part, à ce titre, de l'existence de contacts entre la compagnie nationale des hydrocarbures "Sonatrach" et la compagnie pétrolière azerbaïdjanaise "Socar" sur "la façon d'organiser le commerce des produits énergétiques algériens, mais aussi sur la connectivité" de leurs réseaux de transport. "L'Azerbaïdjan se trouve dans ce qu'on appelle le corridor moyen (Corridor Est-Ouest) qui lie la Chine à travers l'Asie centrale, la mer caspienne, le Caucase du Sud à l'Europe de l'Est (le gazoduc Transanatolien)", a-t-il expliqué, relevant l'"intérêt grandissant" pour cette route de la part de la Chine et de l'UE qui souhaitent un renforcement du corridor au niveau de sa capacité de transport. "Ce corridor peut aussi intéresser l'Algérie", a-t-il estimé, évoquant la possibilité d'étudier la meilleure "façon d'organiser le passage des produits énergétiques algériens via ce corridor". Evoquant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, l'envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan reconnaît que les chiffres "sont faibles et ne reflètent pas l'excellence des relations politiques". Néanmoins, "l'institution de la commission mixte intergouvernementale et la mise en place d'un Conseil d'hommes d'affaires pourraient booster les relations économiques", a-t-il affirmé. Sur le plan culturel, M. Amirbayov a estimé que les deux pays peuvent élargir les perspectives de coopération, soulignant la nécessité de "faire connaître nos cultures" à travers "l'organisation de saisons culturelles en Algérie et en Azerbaïdjan". "Notre ambassade est en train de discuter de certains projets avec le ministère algérien de la Culture", a-t-il ajouté, plaidant pour une coopération plus approfondie dans le domaine de l'Education. "Notre académie diplomatique octroie des bourses pour les étudiants et chercheurs des pays membres du Mouvement des

non-alignés (MNA) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), on peut commencer par cela", a-t-il suggéré. Faciliter la libre circulation des personnes entre les deux pays, notamment des touristes, est l'un des points sur lequel a également insisté M. Amirbayov. "Il faut réfléchir au meilleur moyen de faciliter la mobilité et je pense que l'une des mesures à envisager est l'établissement d'une ligne aérienne directe entre Bakou et Alger. Aussi, il faut étudier la possibilité de faciliter le régime d'octroi des visas", a-t-il proposé. Relevant la dynamique des relations bilatérales durant l'année écoulée sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliiev, M. Amirbayov a soutenu que cette dynamique s'est traduite par des visites bilatérales intensives entre les deux pays à plusieurs niveaux et dans différents secteurs. D'ailleurs, dans le cadre de la coopération parlementaire, "une visite à Bakou du groupe d'amitié algéro-azerbaïdjanais pourrait avoir lieu en avril", a-t-il fait savoir. L'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance de renforcer la coordination entre les deux pays au niveau des organisations internationales et régionales concernant les différentes questions d'intérêt commun. "Il y a une coopération très étroite et fructueuse entre nos deux pays au niveau des différentes instances internationales. Nous pouvons compter sur la coopération utile et efficace avec l'élection de l'Algérie comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU", a-t-il ajouté. Par ailleurs, Bakou, qui accueillera en novembre prochain la COP29, tentera de "trouver un compromis" sur le sujet des financements climat et de la solidarité Nord-Sud, éternelle pomme de discorde des négociations pour lutter contre le réchauffement, a fait savoir M. Amirbayov. APS

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDERRAHMANE TIMIZAR

MOHAMED LAAGAB PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le journaliste Abderrahmane Timizar est décédé, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 62 ans. Le défunt a exercé dans plusieurs journaux nationaux, dont « Le Jeune Indépendant », avant de fonder un journal électronique « Algérie Medinfo ». Il a également occupé le poste de chargé de communication dans des établissements publics économiques. Le défunt a été inhumé au cimetière de Souk El Had, dans la wilaya de Boumerdès. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, présente ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à la corporation médiatique, prie Allah, Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à sa famille et ses proches patience et réconfort. Pour sa part, le directeur général de l'Agence Algérie Presse Service « APS », M. Samir Gaid, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, prie Allah, Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à sa famille patience et réconfort.

PETKOVIC FACE AUX MÉDIAS

Le nouveau patron de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, animera aujourd'hui une conférence de presse à la salle des conférences du stade Nelson-Mandela d'Alger, indique un communiqué de la FAF posté sur son site internet. Le sélectionneur national avait dévoilé vendredi soir la liste des joueurs retenus pour le stage de ce mois de mars.

R.S.